

EXPOSITION CONÇUE ET RÉALISÉE PAR LE MINISTÈRE DES
AFFAIRES CULTURELLES DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

CHRONIQUE
DE LA CÔTE D'IVOIRE
À L'ÉPOQUE COLONIALE

illustrée par les cartes postales

COMITÉ D'ORGANISATION

Bernard B. DADIÉ, Ministre des Affaires Culturelles de Côte d'Ivoire, Président.

KINDO Bouadi, Directeur du Patrimoine Culturel.

MANOU Yablaih, Directeur de l'Action Culturelle.

Régine VERNY, Chef du Service Autonome des Études et de la Programmation.

EXPOSITION RÉALISÉE PAR :

Denis ESCUDIER, (Conception).

Roger AIECH, Yao ANZAN, Jean-François BOURSIN,
ZOUBLI Adjehi, (Présentation).

Les reproductions photographiques des cartes postales ont été réalisées à partir d'originaux provenant de la collection nationale ivoirienne et des collections de MM. BOLLINGER, DAVID, GUERNEGUEZ, MEURILLON, WILLEFERT à qui M. le Ministre des Affaires Culturelles renouvelle ses vifs remerciements.

CATALOGUE RÉALISÉ PAR :

Denis ESCUDIER, (Rédaction).

Elisabeth CLAVÉ, (Maquette).

Odette BOY, Germaine NAHI HAHO, Marcelline YAPO
CHIEPIE, (Composition).

Avec l'appréciable contribution de Monsieur le Ministre de l'Information et du Bureau Ivoirien de Publicité (BIP).

**«... IL N'Y A PAS DE HONTE À AVOIR ÉTÉ COLONISÉ,
NOUS N'AVONS PLUS À NOUS ATTARDER DANS DES
COMPLAINTES INUTILES. NOUS DEVONS ALLER DE
L'AVANT CAR, NOUS AUSSI, NOUS DEVONS APPORTER
AU MONDE NOTRE CONTRIBUTION DÉCISIVE...»**

FÉLIX HOUPHOUET - BOIGNY

7 août 1960, Proclamation de l'Indépendance

AVANT - PROPOS

CE QUE DISENT LES CARTES POSTALES...

De toutes les images qu'a suscitées l'époque coloniale, il en est une qui a marqué si profondément les sensibilités et les mémoires contemporaines qu'elle continue de nous hanter : celle du travail forcé. Elle nous reste comme le symbole impérissable d'une ère de patience et d'impatience pourtant révolue, comme une mise en garde du passé au présent et à un avenir qui se soucierait du progrès de l'homme plus que du sort de l'homme dans le progrès. Nous n'oublions pas ces mots de passion et d'effroi dits un jour de 1946, devant l'Assemblée constituante française, par le député Houphouët-Boigny, rapporteur de la proposition de loi portant suppression du travail forcé dans les territoires d'outre-mer :

«... Il faut avoir vu ces travailleurs usés, squelettiques, couverts de plaies, dans les ambulances ou les chantiers ;... il faut avoir lu dans les yeux de ces planteurs obligés d'abandonner leurs propriétés pour un salaire de famine ; il faut avoir vu ces théories d'hommes, de femmes, de filles, défiler silencieux le front plissé, le long des chemins qui mènent au chantier ;...il faut surtout avoir vécu, comme chef, ces scènes poignantes, déchirantes, de vieilles femmes vous réclamant leur fils, leur unique soutien, des orphelins leur père nourricier, des femmes chargées d'enfants leur homme, leur seul moyen d'existence, pour comprendre le drame du travail forcé en Côte d'Ivoire...»

Scènes poignantes, en effet, et, pour beaucoup, indissociables de l'époque ; on ne les verra pourtant pas dans cette exposition.

Entre toutes les images que nous avons choisies pour vous montrer autant que possible (la restriction s'impose, nous en reparlerons) toute la réalité de la vie quotidienne en Côte d'Ivoire à l'ère coloniale, vous ne trouverez pas le travail forcé. Sans doute y paraissent des hommes et des femmes au travail - chez eux, dans leur cour, dans les ruelles de leur village, dans leurs champs, dans l'exercice de leurs tâches coutumières, mais aussi sur les sentiers, les pistes, les routes et les rails, l'océan, les lagunes, les rivières et les wharfs, les chantiers de construction, d'abattage et d'équarrissage, dans les plantations, les usines, les mines, les factoreries et les petits commerces... - mais nulle part, sous la crispation de l'effort, ne s'y manifeste la contrainte.

Chacune de ces images porte en fait deux légendes qui ne se contredisent pas : celle qui y est inscrite, explicative autant qu'il se peut dans son laconisme obligé ; et celle qui y est implicite pour son destinataire métropolitain «moyen», parce qu'elle est le suc idéologique dont sont irriguées les bonnes consciences contemporaines : une sorte d'hymne à la beauté de l'effort par lequel l'indigène arrivera à se dépasser lui-même... «Un impôt personnel de travail particulièrement adapté aux circonstances... et adapté au développement du pays..., la contribution des populations locales à l'œuvre de civilisation de la puissance tutrice..., la base même de l'organisation économique et sociale du pays...» (R.P. Anouma), tel était en effet, aux yeux du colonisateur, le sens de la prestation. Dire que le député Houphouët-Boigny la dénonçait, lui comme une perversion propre à enlever «au travail, créateur de richesses, au travail qui ennoblit l'homme, toute sa signification, toute sa noblesse !» Il fallait que le malentendu fût profond...

Et ce n'est pas la seule fissure apparente, dans cette suite d'illus-

trations, entre deux réalités pourtant également vécues, chacune à sa manière : celle du photographe, témoignant à l'intention de son monde, et celle du sujet photographié (de l'objet, devrait-on dire en l'occurrence), se contentant d'être à sa place.

Regardons alors ces images, mais regardons surtout au-delà de l'imagerie. Passons outre certaines complaisances inhérentes au genre ; la recherche du pittoresque est dans la vocation des artistes dont nous découvrons les œuvres. Car le voilà bien, le fin mot de l'affaire : dans son principe, *une carte postale n'est pas un document* ; simplement, elle peut le devenir. Elle est d'abord message, sans avoir besoin à cet effet d'être datée, écrite et paraphée. Elle est faite pour réduire les distances, combler les fossés, abattre les obstacles. Le cachet de la poste prend alors valeur de sceau magique. Enfin, venant par exemple des lointaines colonies, elle décrit l'étrangeté, les dangers, l'aventure, en un clin d'obturateur, elle informe son destinataire sur un environnement qui lui est inconnu le plus souvent, sans craindre d'ajouter à son dépaysement, au contraire... Et qu'importent les distorsions infligées à la réalité, pourvu qu'elles n'offensent aucun des canons esthétiques et idéologiques secrétés par la bonne pensée métropolitaine (laquelle adore aussi ses fétiches et craint ses tabous) ? Certains mythes demandent à être ressassés et la carte postale peut jouer là un petit rôle éminemment didactique. Un tour dans cette exposition vous en convaincra sans doute. Trêve de commentaires, regardons.

Voici, parmi les premières images, de classiques portraits de femmes où ne manquent, en accessoires et en toiles de fond, ni les lourdes tentures à fanfreluches, ni le fût de colonne corinthienne, ni le vase de fleurs (pas même exotiques) posé sur le plat d'un livre relié ; voici ensuite des marines, toutes horizontales, toutes tranchées par le trait ondoyant de la barre, avec la silhouette en contre-jour d'une chaloupe suspendue entre l'écume et le ciel ; voici plus loin des vues de marchés villageois en savane, où mani-

festement le souci de composer le tableau en panorama autour des grands baobabs, prévaut sur le rendu minutieux des détails et frustrer notre curiosité : ainsi nous sont dérobés les visages des chaulands, le contenu des étals et du panier de la ménagère, l'objet des tractations mercantiles ; broutilles, il est vrai, au regard de l'œuvre réussie par le photographe-artiste. Non, décidément la carte postale n'est pas un document. Mais, si l'information relative au genre de vie de ces populations figées aussitôt qu'aperçues est pauvre, elle s'accompagne d'indications fortuites que le curieux ne manquera pas de saisir : le fourmillement du marché ; l'audace des hommes qui poussent la chaloupe contre la barre ; le costume, les bijoux, la coiffure de la femme égarée dans le décor du studio. Et même son expression... Il n'en faut pas plus pour justifier notre attention à l'égard de ces images un peu trop bien léchées.

Il serait injuste de ne pas signaler, auprès de celles-ci, des illustrations à tendance plus franchement documentaire, telles les séries qui relatent, étape par étape, la construction du chemin de fer ou l'histoire d'une bille d'acajou. Elles sont belles aussi, malgré leur précision presque maniaque, digne des catalogues de « matériel colonial », et par-là, ne trahissent pas le rêve de l'artiste. Mais on aurait tort de se laisser prendre à leur objectivité de façade. D'une certaine manière, elles prolongent le mythe. Il conviendrait de les lire, à l'instar des images pieuses, non pas comme une simple vision du monde et des choses, mais comme un message apologétique - en unisson, par exemple, avec un Gaston Joseph, clamant : « Le passant ou le nouveau venu ne peut pas se rendre compte de ce qui a été accompli en Côte d'Ivoire, au cours des cinquante dernières années. Il ne sait pas que l'avenue qu'il foule dans telle cité, aujourd'hui cimentée et bordée de beaux immeubles, occupe l'emplacement d'un marigot pestilentiel que l'on a dû combler au prix de beaucoup d'efforts. Il réfléchit peu à la somme d'études et de peines que représente la percée de la forêt par la voie ferrée et les routes... En présence des réalisations, le souvenir des efforts passés s'est perdu. Le résultat seul compte. Trop de pionniers va-

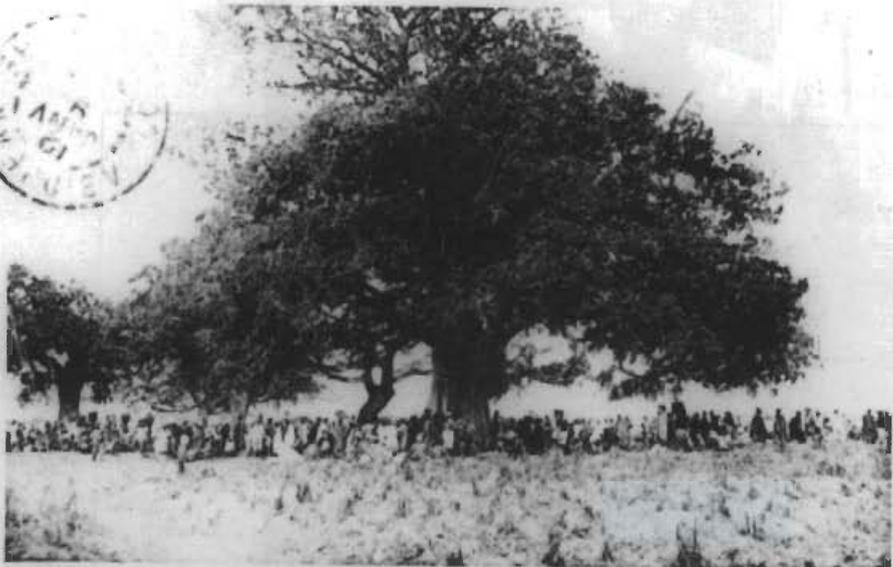
leureux, de fondateurs obscurs ont pris leur belle part... Ici comme ailleurs dans l'Empire, le Français a gardé ses antiques et légendaires vertus : l'esprit aventureux, le goût de l'action, la persévérance dans le labeur, la solidarité dans l'entreprise commune... » N'est-ce pas le même discours que l'on perçoit à travers cette imagerie ?

Alors, pourquoi la présenter ? A quoi bon ressusciter aujourd'hui le mythe colonial et ses chimères ? Et surtout, en nous appuyant sur une illustration dont nous avons dénigré la teneur documentaire. La réponse devrait venir d'elle-même au visiteur de cette exposition. Il y a des chances en effet qu'il y perçoive comme nous le discours apologétique, plutôt intempestif, diffus dans le tableau que nous lui offrons de l'ère coloniale. Il y a des chances qu'il le trouve anodin et s'attache, par prédilection, soit à la beauté des visages et des paysages, soit aux indications fortuites dont les photographes, à leur insu, ont parsemé leurs clichés. Il y a des chances enfin, et c'est à cela que nous souhaiterions l'amener, qu'il découvre l'intérêt majeur et, en fin de compte, le vrai sujet de l'exposition : ce que *disent* les cartes postales.

Ce qu'elles nous *montrent* (en images bien conventionnelles, le plus souvent) de la Côte d'Ivoire et de l'époque coloniale ne mérite pas pour autant le dédain : chacun, nous n'en doutons pas, y trouvera prétexte, selon ses expériences et son tempérament, à une flânerie - dans les souvenirs, dans les nostalgies, dans les rêves d'exotisme, d'aventures, de fraternité, d'ouverture à des civilisations qui furent lointaines et qu'aujourd'hui tout rapproche... Au fait, n'avons-nous pas dit que les cartes postales avaient mission, entre autres, de réduire les distances ?



Collection M. B.



11 COTE D'IVOIRE - Le Marché de Tioroniaradougou





Collection E. Méteyér, J. Abd-Ba-Allah — Reproduction Interdite.
AFRIQUE OCCIDENTALE. — CÔTE D'IVOIRE.

32 — ABIDJAN. — Chefs de Village venus saluer le Gouverneur.



Jean Ross, Import-Export - Abidjan

Reproduction Interdite

2. Côte d'Ivoire - KONG — Enseignement musulman

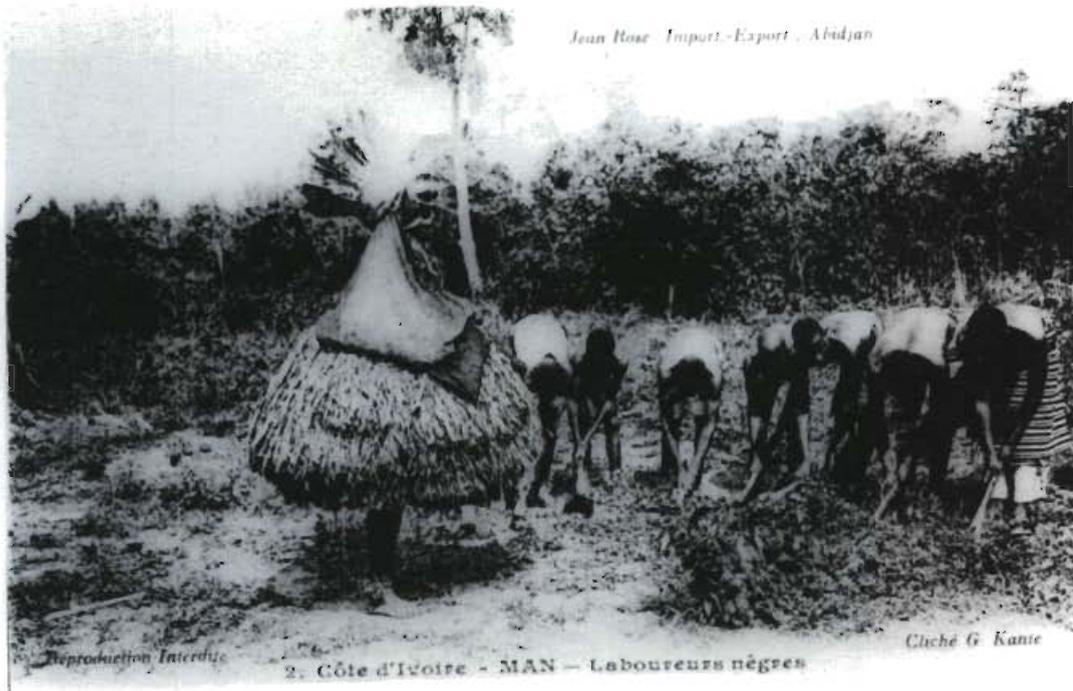
Cliché G. Kanti

COTE D'IVOIRE
Indigènes filant du coton



82

Jean Rose - Import-Export, Abidjan



Reproduction Interdite

2. Côte d'Ivoire - MAN - Laboureurs négres

Cliché G. Kante

121



128

Compagnie Française de Kong
Côte d'Ivoire. - Fête des Morts

Samandra 21 Avril 1910
Bons bauxes
Pony



Collection M. B.

26. CÔTE D'IVOIRE - Passage de la Barre
Mouillés, mais passés quand même



154

370. - Afrique Occidentale. - Côte d'Ivoire. - ASSINIE



Collection générale Fodder, Dakar

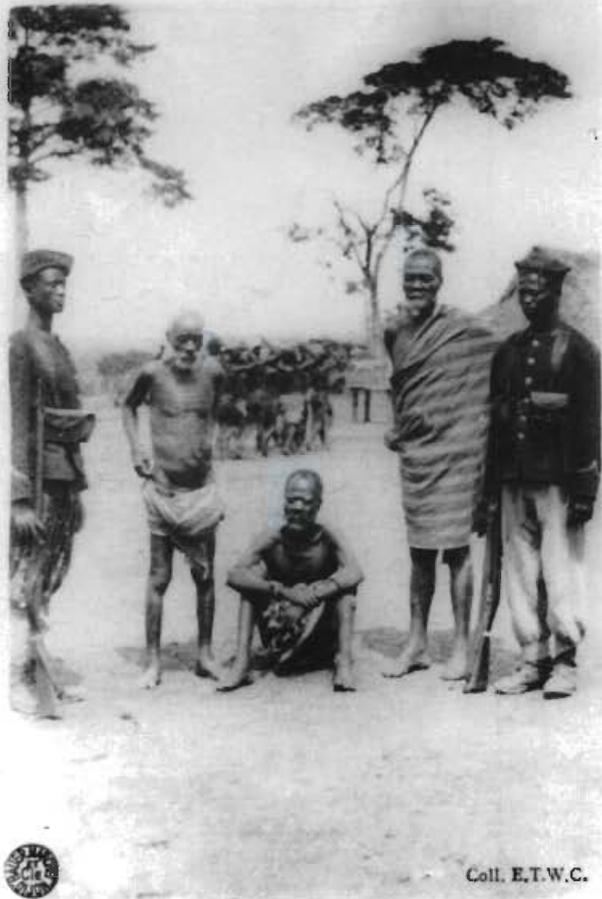
167



Missions des P. P. du Saint-Esprit - Maîtres et Elèves

COLONIE FRANÇAISE

COTE D'IVOIRE



Coll. E.T.W.C.

Chef de tribu N'gbans prisonnier de guerre

Le Chef de Bataillon NOGUÈS, commandant
la colonne de répression des Abbeys

COLONIE FRANÇAISE - COTE D'IVOIRE



Coll. E.T.W.C.



219



232



65 GRAND-BASSAM. — Inauguration du Monument « Aux Morts de la Côte d'Ivoire ».

270



279



CLUSE C.F.A.O.

305

COLONIES FRANÇAISES



CÔTE D'IVOIRE

Jacquoville - Traitants indigènes

312

COLONIE FRANÇAISE — CÔTE D'IVOIRE

Viaduc métallique sur le N'zi
Montage de la 5^e travée





Les plus beaux Bois : **ACAJOU**

Près de l'arbre géant Saignée à la hache pour l'abatage

1863 : — Premiers contacts d'Arthur Verdier, négociant rochelais et futur «père de la Côte d'Ivoire» avec la Côte d'Or.

1867 : — Installation par Arthur Verdier de comptoirs à Grand-Bassam et à Assinie.

1868 : — Installation à Grand-Bassam de la compagnie anglaise Swanzy.

1871 : — Evacuation par la France de ses comptoirs de la Côte d'Or (Assinie, Grand-Bassam, Dabou), conséquence de la défaite dans la guerre de 1870-1871. Seul Français à rester sur la Côte, avec le titre de résident délégué : Arthur Verdier.

1875—1876 : — Négociations entre la France et l'Angleterre, en vue de l'échange des comptoirs français de Grand-Bassam, d'Assinie et de Dabou contre la Gambie anglaise. Les protestations énergiques d'A. Verdier et des colons anglais font abandonner le projet.

1881 : — Création par Amédée Brétignère, agent de Verdier à Assinie, d'une plantation de café à Elima.

1882 : — Année de la comète de Biéla, «la comète à queue qui va perdre le monde», selon les vieux Agni.

1885 26 février : Acte général de la Conférence africaine de Berlin - obligation pour chaque pays signataire d'occuper effectivement les territoires sur lesquels il prétend exercer sa souveraineté.

———— Introduction à Moossou du fétiche krou Beugré (dont le sanctuaire sera détruit, ainsi que celui du fétiche Mando, lors du passage du prophète Harris, en 1914).

———— Embarquement à Assinie de la première bille d'acajou, sortie de la concession forestière d'Elima.

1887 2 mai : Départ de Krindjabo vers l'Indénié de la mission Treich-Laplène - début de la colonisation française vers l'intérieur du pays (une deuxième mission Treich-Laplène aura lieu d'octobre 1888 à mars 1889 ; elle rencontrera à Kong, le 9 janvier 1889, la mission Binger faisant la liaison Niger-Golfe de Guinée).

———— Ouverture de la première école française à Elima (après un premier échec en 1882).

———— Fondation de la CFAO (Compagnie française de l'Afrique Occidentale) qui succède en Côte d'Ivoire à la Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique (fondée en 1881). Elle s'installe à Abidjan dès 1902.

1889 6 mai : Adjudication à la Compagnie des chargeurs réunis du service maritime postal entre la Côte d'Afrique et la métropole. Son premier paquebot, « Ville de Maranhao », atteint Grand-Bassam le 27 juillet.

———— 1er août : Décret détachant du Sénégal les établissements français de la Côte d'Ivoire et du Golfe du Bénin, et les rat-

tachant au groupe des «Rivières du Sud». Semi-autonomes désormais, ils seont pourvus (1er janvier 1890) d'un lieutenant-gouverneur indépendant.

1890 : — Ouverture d'une école française à Moossou.

1891 10 juillet : Circulaire du Gouverneur général Chaudié réglementant la prestation (peu précise, elle permet de nombreux abus).

—— juillet : Fondation à Grand-Bassam de la Société commerciale française de la Côte de Guinée, par Dautier et Jacquemin (elle devient en 1893 la Société coloniale).

—— 17 décembre : Décret portant formation de la colonie de «Guinée française et Dépendances» - dont les Etablissements français de la Côte d'Ivoire.

———— Mission Quiquerez-de Segonzac, qui place le littoral krou dans la mouvance française.

1893 10 mars : Création par décret de la colonie de la Côte d'Ivoire. Premier chef-lieu : Grand-Bassam (la colonie sera complétée en 1899 par la «région de Kong» prélevée sur le 2e territoire militaire du Soudan).

———— Première lutte entre Français et Baoulé. Prise de Tiassalé par le capitaine Marchand.

1894 : — Premières vaccinations contre la variole à Grand-Bassam.

—— juin : Création par A. Verdier de la Compagnie française de Kong.

—— octobre : Formation de la Colonne Monteil, envoyée con-

tre Samori. Elle se heurte au passage aux Baoulé. Retraite en mars 1895.

1894–1895 : — Soulèvement de l'Indénié. Le roi Kassi Dihié se rend en 1895 et est condamné à la déportation au Gabon.

1895 16 juin : Décret créant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale. Le gouverneur général, qui est en même temps gouverneur du Sénégal, réside à Saint-Louis. Il exerce sur les territoires de Guinée, de Côte d'Ivoire et du Soudan une direction morale et politique et un droit de contrôle - sans leur ôter l'autonomie administrative et financière.

—— 23 août : Arrêté local interdisant l'entrée des manilles dans la colonie.

—— 7 septembre : Création d'un service téléphonique entre Bassam et Assinie.

1895 28 octobre : Débarquement à Grand-Bassam des premiers pères des Missions africaines de Lyon (RRPP. Hamard et Bonhomme). Ils fondent la paroisse du Sacré-Cœur de Grand-Bassam et prennent en charge l'école de Grand-Bassam (28 décembre).

1895–1898 : — Lutte contre l'almami Samori Touré (arrêté à Guéoulé par le capitaine Gouraud, le 29 septembre 1898).

1896 23 janvier : Débarquement à Grand-Bassam du premier Préfet apostolique, le Père Mathieu Ray. Construction de la première église de Grand-Bassam (consacrée le 14 juin).

—— 10 juillet : Arrêté local divisant le territoire en dix cercles (nombre porté à douze en 1906 et à dix-sept en 1911, dont deux cercles militaires : le Haut-Cavally et le Haut-Sassandra, et un Secteur militaire : le pays gouro).

1896 décembre – 1897 avril – Mission Eysséric dans la région du Moyen-Bandama.

1897 26 janvier : Décret règlementant le fonctionnement du service des douanes.

——— 24 mai : Arrêté organisant le service des Travaux Publics de la Côte d'Ivoire (abrogé par l'arrêté du 6 août 1906, qui réorganise le service).

1897–1899 : – Mission du Capitaine Houdaille, en vue de choisir un site pour la création d'un port intérieur et d'établir le tracé du chemin de fer. Abidjan-Santey est préconisé pour l'installation du port et le terminus du chemin de fer.

1898 14 juin : Convention dite «du Niger» soumettant au même régime douanier tous les produits, français et étrangers.

——— Construction à San Pedro du premier phare de la Côte d'Ivoire (mis hors de service en 1903 et transféré à Port-Bouët en 1905).

——— Première tentative d'implantation de l'hévéa (région de Dabou) - sans succès durable avant 1950.

——— Soulèvement de l'Assikasso.

——— Création d'un poste militaire sur le site du village de Gbouékékro (Bouaké).

——— Installation en Côte d'Ivoire des premières religieuses de Notre-Dame des Apôtres.

1898–1899 : – Mission Hostains-d'Olonne, remontant le Cavally.

1899 6 juillet : Décret réglementant la recherche et l'exploitation des mines dans les colonies d'Afrique occidentale.

1899–1903 : – Epidémies de fièvre jaune à Grand-Bassam.

1900 20 juillet : Décret instituant le régime forestier de la Côte d'Ivoire.

——— 9 août : Circulaire locale réglementant le portage : les charges portées à tête d'homme sont limitées à 25 kg.

——— 15 novembre : Installation « provisoire » du chef-lieu de la colonie à Adjamé-Santey (Bingerville), en raison des épidémies de fièvre jaune qui déciment la population, en particulier européenne, de Grand-Bassam. Les services militaires restent installés à Grand-Lahou.

——— Soulèvement de plusieurs chefs baoulé dans la circonscription de Toumodi.

——— Révolte des Tépo (région du Cavally).

——— Installation à Moossou, par le père Bailleul, d'une briqueterie - première entreprise artisanale moderne en Côte d'Ivoire.

——— Accord entre le gouvernement et les missions sur l'enseignement primaire. Ce dernier est confié aux missions, qui reçoivent une subvention de 285 F, par école et par mois, mais le gouverneur se réserve le droit de donner des directives (accord dénoncé par les lois laïques de 1904. Les missions catholiques devront fermer leurs écoles en 1906).

vers 1900 : – Installation à Moossou d'un sanctuaire pour le fétiche Mando, emprunté par les Abouré aux Ebrié. Il sera détruit, comme le fétiche Beugré, lors du passage du prophète Harris,

en 1914.

1901 15 avril : Création d'un corps d'infirmiers indigènes.

—— 14 mai : Création de l'impôt de capitation, qui frappe tous les sujets africains âgés de plus de 10 ans.

—— 29 juin : Création de la Banque de l'Afrique Occidentale.

—— 1er juillet : Mise en exploitation du premier wharf de Grand-Bassam (qui sera doublé en 1923).

—— 4 juillet : Circulaire locale recommandant d'éviter l'emploi des femmes pour le portage.

—— Construction du premier phare de Grand-Bassam.

1901–1903 : – Mission Watherston-Delafosse, qui fixe la frontière avec le Gold Coast.

1902 14 février : Création de la première compagnie de porteurs pour le ravitaillement des postes (deux autres seront créées en 1903, puis fusionneront avec la première par arrêté du 24 octobre 1904).

—— Construction à Aboisso d'une résidence pour l'administrateur du Cercle d'Assinie. C'est le signe du déclin d'Assinie et de l'essor d'Aboisso, fondé sur l'exploitation et le commerce du caoutchouc.

1903 18 novembre : Décret réorganisant la justice en AOF : «La justice est rendue aux indigènes suivant leurs propres coutumes en ce qu'elles n'ont pas de contraire à l'humanité».

—— 24 novembre : Décret organisant le cadre indigène du

personnel enseignant.

———— Un hôpital est installé à Grand-Bassam, dans l'ancien Palais du Gouverneur.

———— Création de marchés à Assinie, Aboisso, Grand-Bassam, Bingerville, Tiassalé et Lahou.

1903–1907 : — Percement du cordon littoral à Port-Bouet, en face du «Trou sans fond» (projet Houdaille), en vue de créer le port lagunaire d'Abidjan. A peine achevé, le canal est ensablé.

1904 12 janvier : Début des travaux du chemin de fer Abidjan-Niger (qui atteint le km 90, à Agboville, en 1907 ; le km 316, à Bouaké, en 1912 ; le km 488, à Tafiré, en 1928, après une suspension due à la guerre, de 1914 à 1922 ; le km 796, à Bobo-Dioulasso, en 1933).

———— mars : Construction du premier générateur électrique à Abidjan (atelier du chemin de fer).

1905 8 février : Organisation de l'Assistance médicale indigène (réorganisée le 1er juin 1912).

———— février : Attaque de Bingerville par les habitants d'Akouadio.

———— La Compagnie française de Kong obtient les droits de prospection et d'exploitation du gisement aurifère de Kokumbo.

———— Installation de la scierie Dubert - première entreprise de ce type en Côte d'Ivoire.

1906 5 janvier : Création du corps des aides-médecins indigènes de l'assistance médicale en AOF.

————— Création à Abidjan d'une école professionnelle.

————— Révolte de Daloa et de sa région.

1907 : – Fondation, par des négociants suisses, de la SCOA (société commerciale de l'Ouest africain), qui succède en fait aux établissements Ryff et Roth.

1907–1912 : – Soulèvement des Gouro.

1908 27 février : Circulaire du Gouverneur général, en faveur du développement des écoles de villages.

———— 1er mai : Prise de fonctions du Gouverneur Angoulvant qui inaugure, pour la pacification du pays, la période de «la manière forte». Cette période sera considérée comme achevée en mai 1915.

———— mai : Visite en Côte d'Ivoire du Ministre des Colonies M. Milliès-Lacroix.

———— 24 août : Création d'une école d'interprètes gouros à Bouaflé (transférée à Daloa, le 29 juin 1909).

———— novembre : A Grand-Bassam, début des travaux pour la construction du nouveau quartier Toffessou (Impérial), par recours à la main d'œuvre forcée.

———— 23 décembre : Création d'une Chambre de commerce à Grand-Bassam.

————— Mise en œuvre d'un véritable réseau routier (liaisons urbaines, routes larges de 4 m. Première réalisation : Touba - Odienne, 152 km).

————— Ouverture, sous l'impulsion gouvernementale, de l'ère

des cultures pour l'exploitation. La première de ces cultures (inspirée par le succès connu en Gold Coast) est le cacao. Un essai d'implantation imposée de maïs, en 1909, aboutira à l'échec et au mécontentement des planteurs. . .

————— Création d'un marché à Bondoukou, et de marchés couverts à Grand-Bassam et à Lahou.

1908–1909 : – Construction du pont ferroviaire du N'Zi.

1909 24 février : Circulaire du gouverneur général en faveur du développement des cours d'adultes. . .

———— décembre : Attaques contre les villages d'Osrou et de Toupa, pour briser une révolte des Bouboury.

1910 8 janvier : Soulèvement des Abbey (région d'Agboville).

———— 29 juin : Création en Afrique occidentale des Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

———— 14 septembre : Création d'un orphelinat de métis à Bingerville.

———— 22 novembre : Création d'un cadre d'interprètes indigènes et d'un cadre local des postes.

———— 22 et 23 novembre : Création de fermes-écoles à Bouaké et à Bingerville.

———— 23 novembre : Création d'une bibliothèque publique à Bingerville.

————— Installation d'une huilerie moderne sur l'île de Petit-Bassam.

1911–1913 : – Premières opérations militaires en «tache d'huile» : occupation du pays Dida.

1912 mars : Opérations militaires en pays wobé.

—— 12 mars : Création d'un Service forestier de la Côte d'Ivoire (suivie, le 15 avril de la réglementation de l'exploitation des essences forestières).

—— 21 avril : Circulaire du gouverneur général notifiant l'obligation *stricte*, pour l'indigène, de cultiver le coton.

—— 6 mai : Transport de Bingerville à Abidjan du chef-lieu du Cercle des Lagunes (la résidence étant maintenue à Bingerville jusqu'à l'achèvement des premiers bâtiments administratifs, en construction).

—— 25 novembre : Arrêté précisant la nature et les conditions de la réquisition - pour freiner les abus des autorités locales.

1912 : –Apparition de la première automobile en Côte d'Ivoire, étreinée par Barthe, directeur de la CFAO, sur la route de Bouaké à Darakolondougou.

—— Installation à Bouaké, par l'Association cotonnière coloniale, d'un atelier d'égrenage et de pressage de balles ; suivie en 1919 d'une petite usine de textile, agrandie en 1921 par les établissements Confreville - débuts de l'industrie textile.

1912–1914 : – Opérations militaires dans le Haut-Sassandra et le pays Gouro, ainsi que dans les secteurs Dan-Ouobé et Dan-Guéré.

1912–1918 : – Creusement du canal d'Asagny, reliant les lagunes de Grand-Lahou à la lagune Ebrié (élargi de 1919 à 1922).

1913 1er juillet : Réorganisation du Service de l'Agriculture, marquant les débuts d'une nouvelle politique de mise en valeur - vulgarisation des procédés agricoles modernes et installation de colons européens.

—— 31 décembre : Achèvement de la pacification du pays attié.

1913–1914 : – Grande sécheresse sur toute l'AOF : famine et hausse des prix des produits vivriers.

1913–1915 : – Mission sur la Basse-Côte du prédicateur William Wadé Harris, venu du Libéria. Enorme engouement pour la nouvelle religion harriste. Destructures massives de fétiches.

1914–1918 : – Guerre mondiale. Nombreux recrutements (22 944 recrues).

1915 1er janvier : Grand-Bassam est érigée en commune mixte et dotée d'un Conseil comprenant des membres de statut français et des indigènes.

—— 21 décembre : Création de la commune mixte d'Abidjan.

1915 : – Un gouverneur fait mettre à l'entrée du marché de Bouaké un tonneau d'eau contenant une dose d'iodure de potassium à l'usage des rhumatisants et des arthritiques.

1915–1917 : – Essai d'utilisation des charrettes à bras pour soulager le portage, sans succès (en 1917, la Conférence coloniale réunie par André Maginot propose l'envoi de 15 000 charrettes à bras en AOF - sans suite).

1917 : – Début des travaux de l'hôpital d'Abidjan.

1918 : – Ouverture de la scierie SCAF près de Grand-Bassam :

début de l'industrie du bois.

1919 21 juin : Arrêté créant auprès de l'administration du cercle un conseil de notables, pour donner son avis sur les questions administratives.

1919 : — Apparition de l'électricité à Grand-Bassam.

Vers 1920 : — Début de la culture industrielle des palmiers à huile (plantation de la Mé ; plantations et huileries de Mopoyem et de Grand-Drewin).

1920 : — Soumission du pays lobi.

———— Installation à Abidjan de l'Imprimerie du Gouvernement (aujourd'hui : Imprimerie Nationale).

1923 : — Atterrissage du premier avion à Bingerville.

1923–1924 : — Opération militaire en pays gouro : destruction de campements clandestins.

1924 : — Création par Charles Modeste du Journal «Le Progrès Colonial» qui devait paraître jusqu'en 1946.

1925–1930 : — Relance de la culture du café : essai de nouveaux plants (Indénié, Kouilou).

1926 23 mai : Décret organisant le Crédit agricole et création de la première Société indigène de prévoyance (Dabou).

1928–1935 : — Etudes pour le projet définitif du port d'Abidjan.

———— juillet : Ouverture du wharf lagunaire du Banco à Abidjan.

1929 : — Début de la crise économique mondiale, qui atteint l'Afrique en 1930 et oblige le Gouvernement colonial à prendre des mesures pour permettre l'alimentation de la métropole en matières premières et en denrées de consommation (principalement café et cacao).

1930 30 novembre : Loi sur les prestations.

1931 janvier : Achèvement du wharf maritime de Port-Bouët, relié au chemin de fer par un pont flottant sur la lagune.

——— 5 septembre : Rattachement à la Colonie de la majeure partie du territoire de la Haute-Volta (jusqu'en 1947).

——— Effondrement des cours du cacao. Diversification des cultures d'exportation, et surtout du café qui progresse considérablement (500t. en 1930 ; 5.000 t. en 1935 ; 18 000 t. en 1939).

——— Exposition Coloniale à Paris.

1931–1932 : — Construction du premier pont-route important (62,50 m de portée), traversant l'Agnéby, sur la route Abidjan - Dabou - Tiassalé.

1933 10 août : Décret érigeant Abidjan en chef-lieu de la Colonie.

——— 11 août : Arrêté portant création des villages de colonisation (pour la mise en valeur des régions fertiles par des travailleurs étrangers - principalement Mossi).

1934 : — Intensification de la culture de l'arachide.

1935 : — Début de la mission et du mouvement du prophète Aday (région de Grand-Lahou).

1937 28 juillet : Création du Syndicat Agricole de la Côte d'Ivoire (dont les planteurs africains devaient se détacher en 1944 pour former le Syndicat agricole africain).

———— Le premier hydravion postal se pose sur la baie du Banco.

1938 : — Début de creusement du canal de Vridi (achevé en 1950).

CATALOGUE

■ ■ LE PAYS ET SES HOMMES

«Les oiseaux-mouches se rassemblent et l'on entend le ronflement de leurs ailes» (proverbe).

1. «Colonies françaises : La Côte d'Ivoire» (vers 1935).

Légende (verso): «La colonie de la Côte d'Ivoire couvre une superficie de 450.000 kilomètres carrés, presque égale à celle de la France (*). Elle est située sur le golfe de Guinée, entre le Libéria et la colonie anglaise du Gold Coast.

Elle comprend une région de littoral sablonneux, présentant des lagunes puis une zone forestière où se pressent des arbres gigantesques, enfin une région de savane soudanaise. Le climat est humide et relativement tempéré.

La population s'élève à 3.800.000 habitants dont 2.800 Euro-

Note : Les légendes entre guillemets sont celles qui figurent sur les cartes postales, allégées des indications superflues. Les inexactitudes et les variantes orthographiques sont signalées entre parenthèses.

Les indications chronologiques afférentes aux illustrations étant rares, nous avons cru bon de noter, également entre parenthèses, la date du cachet postal, chaque fois que cela a été possible.

péens. Les indigènes appartiennent à diverses races noires (Kroumen, Mandès, Sénoufos, Kouas-Kouas), et sont presque tous de religion fétichiste.

La colonie est traversée par un chemin de fer et plusieurs routes. Les villes principales sont : Man, Tabou, Kong, Korhogo, Bouaké, Bassam, Abidjan (nouvelle capitale remplaçant Bingerville).

Les principales cultures sont celles du palmier à huile et du cacaoyer, puis celles du caféier, du caoutchouc et du colatier. On s'efforce de développer aussi celle du coton, mais les richesses de ses forêts sont le plus gros élément de prospérité de la colonie. La coupe et l'exportation des bois sont pratiquées par de grandes entreprises».

(*) La superficie de la colonie de la Côte d'Ivoire s'est trouvée portée de 320.000 à 469.038 kilomètres carrés par le rattachement d'une partie du territoire de la Haute-Volta, entre 1932 et 1947.

■ ■ PAYSAGES

2. «Moyen Lahou».
3. «Paysage dans la région montagneuse».
4. «Haute Côte d'Ivoire occidentale : pont de lianes sur un marigot de la zone forestière» (1904 ?).
5. «Un grand marché. - Région de Kong» (1908).

■ ■ PORTRAITS

- 6-29. Portraits.
30. «Groupe de captives portant de la terre».
31. «Type abbey : une élégante nourrice».

32. «Femme abbey».

33. «Une jeune mère bien encadrée».

34. Portrait de famille.

35. «Une équipe de piroguiers».

36. «Fillette agni» (1910).

37. «Groupe d'enfants agnis».

38. «Fillette de la Côte de Kroo».

Invocations aux morts et aux vivants : «Toi, le vaillant qui avec ton frère cadet fondas ce beau village, sois glorifié. Voici ta boisson préférée. Veille toujours sur nous. Accepte ma compassion et dors en paix.

Toi qui tranchas le cou de deux guerriers ennemis en un seul combat, accepte ma compassion et dors en paix.

Toi, jeune femme au cou strié, qui succombas en donnant deux jumeaux au monde, accepte ma compassion et dors en paix.

Toi qui avais les yeux toujours rouges et qui pourtant ne pleurais jamais, accepte ma compassion et dors en paix.

Toi qui savais apprécier la bonne boisson, voici ta part ; accepte ma compassion et dors en paix.

Toi dont l'éloquence n'eut point d'égale, accepte ma compassion et dors en paix.

Toi qui adorais la poudre de tabac, voici ta part ; accepte ma compassion et dors en paix...

A toi, noble piroguier qui tiens si sûrement la barre, j'adresse mes félicitations. Pense à moi dans ton sacrifice de demain.

A vous tous, braves gens qui réchauffez le foyer des absents, j'adresse mes félicitations.

A vous, femmes qui faites fructifier la terre, j'adresse mes félicitations. Soyez prêtes pour l'année nouvelle» (tambour parleur, transcrit par F.J. Amon d'Aby, 1960).



«Il en va des royaumes comme des hommes : sans la tête, la vie est impossible» (proverbe : F.J. Amon d'Aby, La couronne aux enchères).

39. «**Chef de village, type Agbas**».

40. «**Trois chefs Oualebas (: Warebo)**».

Légende de la reine Ablaa Poku, fondatrice du royaume baoulé : ... «La reine envoya certains en ces termes : «Devancez-nous rapidement et plantez du manioc, de sorte que, quand nous vous rejoindrons, ceux qui meurent de faim puissent avoir de quoi manger». Ceux-là prirent le nom de *Agba ta fuèmu* (les planteurs de manioc). Tels sont les AGBA qui habitent du côté de Dimbokro... Quant aux WALEBO, le premier arbre sous lequel nous nous reposâmes à notre arrivée dans ces lieux fut un *walè* (cola Maclaudii). D'où notre nom de WALEBO (sous le walè, à l'ombre du walè)...» (transcrit par J.N. Loucou, 1976).

41. «**Moossou. - L'Empereur avant sa conversion**».

42. «**Moossou. - l'Empereur Jacques Ier, le jour de son baptême**».

Ce prétendu empereur semble pouvoir être identifié avec Anzouan, notable abouré, chef de la famille Assôkôpouè ou Oboun de Moossou, de 1898 à 1928.

43. «**Un notable agban avec son chasse-mouches**».

44. «**Abidjan. - Chefs de village venus saluer le Gouverneur**».

45. «**Haute-Côte d'Ivoire occidentale : Souaké-Diomandé, chef du pays de Té**» (1908?).

Le clan malinké des Diomandé est installé dans la région de Touba, depuis le XVIème siècle au moins.

46. «**Koug (: Kong ?). - Fils d'un chef**».

47. «**Chef indigène**».

48. «Notables et almamy de Bondoukou».

49. Un chef et sa garde.

50. «Aboisso. - Le roi du Krinjabo visitant la ville».

Ce roi est peut-être Soumyin Mboroba, qui régna à partir de 1903 et fut déposé en février 1908 par le commandant de cercle pour avoir rendu la justice «selon les vieilles coutumes».



VILLAGES

«Jusqu'au coucher du soleil, la volaille vagabonde ne cessera de hanter la maison où la nourriture est généreuse» (proverbe).

51. «Le village d'Elima sur le lac (: la lagune) Aby».

A proximité de ce village agni du royaume de Krinjabo, fut créée par Amédée Brétignère, représentant de Verdier à Assinie, la première plantation de café (1881). C'est ici aussi que fut ouverte en 1887 la première école française.

52. «Le village de Mossou (: Moossou) sur le Comoë».

53. «Un village dans la forêt près du Comoë».

54. «Type de village agni».

55. «Village de M'Bato» (1908).

56. «Entrée d'un village près Lahou».

57. «Village gouro».

58. «Haute-Côte d'Ivoire. - Un village de la zone forestière».

59. «Rue d'un village kolango (: koulango)».

60. «Village senoufo».

61. «Un coin de Ferkessedougou».

62. «Sinématiali. - Tombeau de chef».



« Pour butiner le miel, il ne faut pas que l'abeille reste à la ruche »
(proverbe).

63. « Femmes de la tribu des Ebriés ».

64. « Indigènes du Baoulé buvant du vin de palme ».

65. « Alépé. - Coiffure d'une femme attié ».

66. « Lavement indigène ».

« Rien de plus curieux que les soins donnés par les mères aux bébés. Tous les matins chacune lave son enfant, puis le couche sur ses genoux et, puisant avec sa main de l'eau dans unealebasse, la fait couler le long de son index dans la bouche du petit. Celui-ci, la tête renversée, étouffé par le liquide, crie et se débat en vain : il faut que tout le contenu de laalebasse y passe. Ensuite, sans doute pour combattre la congestion, la mère lui donne, en soufflant par un trou dans une petitealebasse dont la tige creuse sert de canal, un lavement au piment ! Et cela se reproduit chaque jour partout, en vertu de coutumes éternelles. Voilà un traitement à recommander aux mères françaises... » (d'Ollone, 1901).

67. « Bord de marigot ».

68. « Un marigot à Jacquerville ».

69. « Boys agnis au bain ».

70. « Bondoukou. - Une grande école indigène ».

71. « Kong. - Enseignement mahométan ».

Education de Vakaba Touré (vers 1820) : ...« On le prit et on le donna aux Fiabi du quartier Diabifin afin qu'ils l'enseignent. Une couverture blanche, cent kolas, un coq blanc et du *dégué* blanc (bouillie de mil ou de riz mélangée à du lait que l'on boit pour les grandes fêtes) furent les présents qu'on offrit ce jour-là pour le placer chez son maître. Son maître alors commença à l'enseigner et lui demanda de dire : « Louange à Dieu !... » (Chronique de grandes familles d'Odienné).



«C'est la femme qui reste longtemps près du foyer qui aura la meilleure sauce» (proverbe).

72-78. La cuisine.

Légende : «... Le ciel avait été autrefois une voûte de nourriture comparable à de la viande. Il était à la portée des humains qui pouvaient le toucher et en couper à volonté pour en manger. Aussi les pileuses de mil, de riz et de foutou étaient tenues de se baisser, afin de ne pas heurter l'élément céleste par un coup de pilon. Mais un jour, une femme qui, probablement, refusait de ressembler à une vieille bossue, désobéit au règlement. Elle leva bien haut ses bras au-dessus de son mortier, et son pilon porta un coup violent au ciel qui, aussitôt, s'en alla là où il se trouve depuis. C'est à dater de ce jour que les hommes doivent peiner pour se nourrir. Ils doivent chasser les animaux, et les femmes, pour cuire la viande, pleurent auprès du feu dont la fumée irrite leurs yeux...» (S. Kaya, 1976).

79. «Terrassières à Toumodi».

80. «Bondoukou. - Une teinturerie».

81. «Bondoukou. - Récolte du coton».

82. «Indigènes filant du coton».

83. «Tisserand».

84. «Tisserands».

Le coton dans le cercle de Touba (vers 1910) : «Tous les villages ont leurs champs de coton, que les femmes récoltent pour fabriquer ensuite le fil, qu'elles teignent au besoin à l'indigo. Les tisserands à la saison sèche installent leur métier en plein air, à l'ombre d'un arbre, pour tisser des bandes d'étoffe de dix centimètres de largeur. Ces bandes cousues ensemble forment les pagnes rayés blanc et bleu, qui jouissent d'une grande faveur...» (M. Simon, 1965).

85. Scène de chasse à la panthère (1908).

86. «Bingerville. - Pêcheurs».

87. «Récolte du vin de palme (: des graines de palme)».

88. «Dabou. - Noir grimant à un palmier pour la récolte des graines de palme».

89. «Palmiers à huile».

90. «Cueillette du café».

«... Nous traversons une ancienne plantation de bananes, où dans la futaie en reconstitution, surgissent deux troncs de bananiers dégingandés, portant chacun un semblant de régime édenté. Et mon lieutenant de s'écrier devant ce spectacle : «Quelle chance ont ces indigènes de trouver leur nourriture sans avoir à travailler...»

Arrivé depuis peu de temps de France, il a encore en tête l'opinion du Français moyen sur la vie facile à la colonie et la paresse ancestrale des noirs.

Et pourtant cette plantation abandonnée a coûté trois ans d'efforts continus avant de produire une récolte unique de grosses bananes...» (M. Simon, 1965).

Les besoins de l'Indigène :

«L'Indigène doit arriver à se suffire... Pour justifier leurs spéculations, certaines personnes affirment cyniquement que nous avons peu de besoins à satisfaire. Si les conditions dans lesquelles nous vivions il y a vingt ans sont jugées satisfaisantes, la France n'aura pas sa raison d'être dans cette colonie. Or, si nous avons la paix, nous n'avons pas encore le bien-être. Nous avons des maisons à construire pour remplacer les taudis, nos femmes et nos enfants à habiller, à nourrir d'un aliment de plus en plus riche, nos enfants à élever. Nous n'avons d'autres ressources que le produit de nos plantations...» (F. Houphouët-Boigny, 1932).



«C'est quand il y a réjouissance au village que le village prospère. - C'est quand la termitière est joyeuse qu'elle fait pousser des champignons» (proverbes).

91. «Un musicien indigène» (1915).
 92. «Orchestre senoufo».
 93. «Joueurs de balafon» (1905).
 94. «Bouaké. - Un grand tam-tam».
 95. «Divertissements chez des peuplades primitives».
 96. «Divertissements d'indigènes».
 97. «Danses d'indigènes. - Peuplades très primitives».
 98. «Danse des habitants de la forêt, le long de la voie ferrée».
 99. «Tam-tam de jeunes Baoulés».
 100. «Tam-tam de jeunes filles» (1911).
 101. «Danseurs d'Agboville».
 102. «Un tam-tam à Assirasso (: Assikasso). Cercle de l'Indénié».
 103. «Tam-tam agni».
 104. «Un tam-tam indigène» (1912).
 105. «Tam-tam d'Ebriés».
 106. «Divertissements d'indigènes (Ebriés)».
 107. «Danses indigènes. - Tribus primitives».
 108. «Grand-Bassam. - Tam-tam d'enfants». (1907).
 109. «Danse du sabre».
 110. «Bondoukou. - Tam-tam guerrier».
 111. «Danseurs yacoubas».
 - 112-113. «Tam-tam de dioulas à Koroko (: Korogho)» (1908).
 114. «Bouaké. - Danses bambarras».
 115. «Tam-tam bambara».
 116. «Korhoko (: Korhogo). - Cavaliers indigènes».
 - 117-118. «Bondoukou. - Danse de Kourouby».
 119. «En rivière, un jour de fête».
- «Tam-tam» dans le Bondoukou (1888) : «Les musiciens, munis de

tam-tams, de calebasses remplies de grains secs, prennent place au centre. Autour d'eux, formant un immense cercle, se rangent les jeunes hommes danseurs, vêtus de caleçons à longues franges et garnis aux bras, aux jambes et à la ceinture, de filaments légers et ondoyants. Puis les jeunes femmes revêtues de leurs pagnes les plus voyants... (Tout ce monde s'agite, puis le danseur qui figure le génie - maître des destinées apparaît :) Il avance lentement, se met au pas de la musique qui règle la danse, il se rapproche, faisant une pantomime de satisfaction ; toujours suivi de son escorte particulière, il circule autour de la place, visitant et saluant çà et là les personnages marquants du village... Après une longue mimique de gestes affables et d'entrechats, il vient s'incliner devant le chef et devant moi. Un long cri d'approbation s'élève dans l'assemblée...» (M. Treich-Laplène).



VIE RELIGIEUSE TRADITIONNELLE

Légende d'Ezohiré : «A l'origine, Dieu créa toutes choses sauf l'homme et leur dit : «Gouvernez-vous». Mais tous ces êtres se disputaient et lassaient la patience de leur créateur, qui leur envoya l'homme, dans une jarre de cuivre tapissée d'une peau de mouton blanc et portée par une longue chaîne venant du ciel.

Et il plut, et ce fut la première pluie.

Depuis, les fautes de l'homme firent couper la chaîne, et l'homme ne peut remonter au ciel que par la mort.

Mais quand un fils d'Ezohiré meurt, c'est un «homme-pluie» qui meurt ; le ciel se couvre, le vent souffle et la pluie tombe comme au premier jour.

Eh bien, moi, fils d'Ezohiré, qui suis catholique à deux générations ; moi qui sais bien que la légende d'Ezohiré n'est qu'une légende ; si je voyais mourir un homme de ma famille, un jour de brillant soleil, j'aurais l'impression qu'il commet une incongruité,

une faute de goût.

Heureusement les jours de brillant soleil sont rares en pays agni»
(B. B. Dadié, 1937).



MASQUES, «FÉTICHES» ET CULTES DES MORTS

120. «Man. - Danseurs masqués».

121. «Man. - Laboureurs nègres».

Les masques sacrés des Gouro : «Ce sont surtout les masques *Djê* qui ont joué un rôle économique, social et moral très important, surtout à l'époque coloniale. Ainsi ont-ils servi d'auxiliaires pour certains travaux. En effet, lorsqu'il y avait des travaux d'intérêt public à effectuer, et que certains villageois refusaient de les accomplir, on prétextait que c'était le masque *Djê* qui en a décidé ainsi. Ce subterfuge fut utilisé par un administrateur du nom de Laubry pour réaliser plusieurs travaux dans la région de Bouaflé»
(V. Kacou, 1978).

122. «Danse funèbre chez les Sénoufos».

123. «Un Grand Féticheur».

124 - 125. «Danse du Grand Fétiche».

126. «Arbre fétiche à Gouropan».

127. «Mafia. - Fétiches des morts» (: *mma*).

«Le *mma* est une statuette en terre cuite, modelée à l'image d'un mort dont on veut perpétuer le souvenir. Etymologiquement, ce mot désigne des créatures minuscules ou en germe, comme par exemple les œufs de certains petits poissons (...).

Le modelage du *mma* était confié (...) à une potière ayant connu le défunt et réputée pour son habileté (...). Le modelage et la cuisson terminés, la statuette soigneusement recouverte de linge était remise au chef de tribu qui la gardait en lieu sûr jusqu'aux grandes funérailles (...). Toutes les femmes étant rassemblées autour du *mma* paré et posé dans une grande cuvette, la reine de tribu s'adressant à l'esprit du défunt dit : «Nous faisons aujourd'hui les

adieux avec toi. Viens, viens t'incarner dans ton *mma* afin que nous puissions t'accompagner. Ne permets pas qu'un malheur vienne frapper les personnes accourues pour t'acclamer et t'accompagner. Ne permets pas que le malheur frappe celle qui a modelé ton *mma*. Accepte la boisson que je t'offre»... (F. J. Amon d'Aby, 1960).

128. «Fête des Morts».

129. «Moossou. - La veillée funèbre près du cercueil de l'Empereur».

«Quelle incohérence dans l'étude de gens aussi bizarrement doués, dont les facultés ont été tronquées par les superstitions, les croyances et une morale qui n'est pas la nôtre...!» (Binger, 1892).



ISLAM

«L'animisme est vulnérable ; il cède aisément aux influences extérieures. Sans l'atteindre dans ses croyances traditionnelles, l'Islam a gagné 8 % des noirs de la colonie : 320 000 environ, en imposant à ses prosélytes des préceptes admis : dîme à la communauté, droits du chef de famille, défense de la propriété individuelle, hostilité à la prostitution et à l'alcoolisme. A ce point de vue, l'Islam a marqué un progrès social» (G. Joseph 1944).

130. «Mosquée».

131. «Bondoukou. - Façade d'une mosquée».

132. Un religieux musulman.

133. «Lecture du Coran».

134. «Croyants écoutant un discours».

135. «L'Alfatiat. - Fin d'une prière».

136. «Le grand salam musulman, le jour du Ramadan».

137. «L'Alssoudioud du Tabaski».

«...De partout les habitants du village affluaient vers la grande place de la prière. Quelques vieux marabouts enturbannés cheminaient lentement derrière leurs talibés qui anônaient des versets du Coran. Imaginez un vaste forum sans gradins où une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants viennent s'installer à même le sol, tous tournés vers la Kâaba, où se mêlent dans le plus parfait désordre toutes les couleurs de l'arc-en-ciel... Tandis que les adultes égrènent leur chapelet, les gamins bavardent, piaillent, se chamaillent et parfois en viennent aux mains...

Bientôt le son du tabali annonça l'arrivée de l'Iman... Il avançait, majestueusement appuyé sur une longue canne au pommeau de cuir artistement décoré...

L'Iman comprit l'impatience de la foule, hâta un peu le pas et commença la prière dès qu'il fut à sa place face au trône. Des hérauts parcoururent les rangs demandant aux fidèles d'observer une tenue impeccable. Maintenant tous étaient debout derrière l'Iman et tournés vers la Kâaba. La prière commença, plongeant tous ces fidèles dans une communion et une ferveur indicible envers Allâh...» (T. Dem, 1977).



L'ARRIVÉE DU COLON

«La branche qui tombe dans l'eau ne deviendra jamais poisson»
(proverbe).



LA BARRE

«La Guinée septentrionale, plus généralement connue de nos jours sous le nom de Côte occidentale d'Afrique, demeura longtemps la terre mystérieuse que la légende, dont Hérodote se faisait l'écho, représentait comme défendue en son accès par des monstres et des démons.

Ses côtes sont en effet protégées par la houle terrible de l'Océan, qui vient se briser sur les bas-fonds du rivage et forme comme une barrière infranchissable : la barre...» (Echo des Missions africaines de Lyon, cité par Mouézy, 1954).

(Il semble que les premiers Européens à la franchir et à aborder l'actuelle Côte d'Ivoire furent les Portugais, vers 1481. En 1637, un navire de la Compagnie de Saint-Malo déposa cinq Capucins devant Assinie : ce fut le début de la première implantation française dans cette région).

138. «La barre à Grand-Lahou».

139. «La barre à Grand-Bassam».

140. «Grand-Bassam. - Les enfants s'amusez près de la barre».

141. «Grand-Lahou. - Baleinière se préparant à passer la barre».

142. «Passage de la barre. - Embarquement d'un passager européen».

- 143. «Passage de la barre à Grand-Lahou».
- 144. «Piroguiers hésitant à franchir la barre à Grand-Lahou».
- 145. «Le chef d'équipe observe attentivement les rouleaux avant de siffler le départ».
- 146. «Premier mouvement».
- 147. «Partis ! Deux boys poussent encore, pendant que les autres prennent leurs places et pagaient».
- 148. «Passage de la barre à Grand-Lahou».
- 149. «Une baleinière armée pour le passage de la barre».
- 150. «Passera ! Passera pas !».
- 151. «Grand-Lahou. - Passage de la barre».
- 152. «Grand-Lahou. - La baleinière passant le dernier rouleau de la barre».
- 153. «Passés sans accident».
- 154. «Mouillés, mais passés quand même».
- 155. «La rentrée au garage».

La bouchée de l'océan : «Par gros temps, une lame, tout d'un coup, se saisissait d'une baleinière, la soulevait, la montrait à tout le monde, puis la recouvrait. La bouchée ! Et rarement océan, sur-le-champ, rend sa bouchée. Et la bouchée de l'océan par temps de mauvaise humeur, c'était toujours le deuil dans plusieurs familles... Mais toujours les baleinières reprenaient la mer avant même la fin des funérailles...» (B. B. Dadié, 1980).



LE DÉBARQUEMENT

«On dit : De l'autre côté de la mer habitent les blancs. Le noir ne comprend pas qu'il s'agit d'une distance en largeur, il est persuadé que c'est après avoir traversé une couche d'eau considérable en profondeur, qu'on atteint les pays peuplés de blancs... Le seul fait de prendre mon tub une fois par jour...faisait dire à ces braves gens que pour moi l'existence n'était possible qu'à la condition de

passer une partie de la journée au fond de l'eau dans une grande calebasse en toile»... (Binger, 1892).

156. «Grand-Bassam. - Le courrier «Afrique» sur rade (1917).

157. «Comment on débarque du courrier à Grand-Bassam».

158. «Comment on s'embarque à Grand-Bassam» (1908).

159. «Tabou indigène conduisant les Européens à bord».

160. «Débarquement de passagers à Grand-Bassam».

161. «Grand-Bassam. - Extrémité du wharf, un jour de courrier» (1907).

162. «Grand-Bassam. - Entrée du wharf» (1914).

163. «Grand-Bassam. - Le wharf, vue prise de la plage Est par forte barre».

«Toutes les semaines, des navires venaient mouiller en rade de Grand-Bassam, plus ou moins loin du wharf selon le temps... Du bout du wharf encombré de toutes sortes de produits attendant d'être évacués, au milieu du chant terriblement envoûtant des tireurs de billes presque tous nus, sur le dos desquels sans répit s'abattait la chicote, dans le bruit infernal et agaçant des machines, on montait dans un panier qu'une grue déposait dans une baleinière avec laquelle jouaient les vagues. Une vedette remorquait la baleinière, et une autre grue du bord hissait les passagers ou les visiteurs sur le bateau grouillant de travailleurs recrutés à Sassandra et à Tabou»... (B. B. Dadié, 1980).



LES PREMIERS PAS



ASSINIE : PREMIÈRE INSTALLATION DES FRANÇAIS SUR LA CÔTE D'OR

«J'ai foi dans l'importance de cette contrée où j'ai fait un premier pas qui demande à être suivi» (M. Treich-Laplène, 1887).



DABOU : LE PREMIER FORT «EN DUR»

168. «Dabou. - la Résidence : fortin construit par Faidherbe» (en 1853).

Réflexions sur les ruines du fort de Dabou : «Rien n'est triste comme de voir des vestiges de civilisation, des ruines inhabitées, un poste encore solide, dont les murs semblent vouloir résister, malgré vingt ans d'abandon, aux ventouses de gigantesques lianes...

Pauvres camarades qui reposez dans les cinq parties du monde, c'était bien la peine de vous dévouer, de planter, de cultiver et greffer, de vouloir créer un bien-être pour vos successeurs, d'aimer et d'adorer ce pays où vous avez peut-être été plus souvent malades que bien portants, où, dans vos séjours de trois ou quatre ans, vous avez reçu deux courriers par an, où, loin de tout le monde, ignorés de tous, vous avez fait si bien votre devoir en voulant prouver que, de ces pays qu'on disait déshérités, on arriverait avec de la patience à faire des lieux enchanteurs...

Qu'on ne vienne plus dire que le Français est un indifférent en matière coloniale et que le soldat ne sait que faire la guerre. Allez voir Dabou : peut-être y trouverez-vous encore des vestiges de cerisiers et de pommiers, de la figue et de la vigne...» (Binger, 1892).



LES MISSIONNAIRES

169. «La mission de Moouso (: Moouso)».

170. «Personnel de la mission de Moouso (: Moouso)».

171. «Missions des P.P. du Saint-Esprit. Maîtres et élèves».

L'école de Grand-Bassam (1895) : «L'école comptait une cinquantaine d'élèves, les uns grands jeunes gens sachant passable-

ment le français, les autres moyens ou petits. Jusque-là, elle était restée ce qu'on est convenu d'appeler une école neutre. Je me hâtai de la rendre essentiellement confessionnelle et catholique, je remplaçai par la prière à haute voix et des cantiques religieux, le chant - j'allais dire le hurlement - de la «Marseillaise.» Je n'ai jamais compris ce que la «Marseillaise» peut avoir à faire dans l'éducation des Noirs. Du reste, je trouvais parmi ces enfants et jeunes gens les meilleures dispositions qu'il soit possible de rencontrer» (R. P. Hamard, 1900. Cité par J. A. Ablé, 1978).

172. «Grand-Bassam.- L'église» (v. 1896 - 1910).

173. «Grand-Bassam.- L'église et la mission» (v. 1910).

174. «Première chapelle de Bingerville».

175. «Moossou.- En tournée apostolique».

176. «Plantation de Bonoua».

177. «L'étable de Bethléem ? ... Non, début de Mission près de Soubré».

178. «Spécimen de bois sculpté. - La sainte-Vierge. Travail d'un artisan de la Côte d'Ivoire».



PREMIÈRES RENCONTRES

J'ai cru que j'étais tombé du ciel au milieu d'un grand sourire...»
(A. Chamson, 1965).

«Tous veulent voir le Blanc, lui parler, le toucher. Le malheureux a beau se garer, ses moindres gestes sont épiés. Les enfants rodent avec frayer et persistance ; les femmes surtout sont acharnées et montrent moins de réserve ou de timidité que les hommes ou les enfants. Le Blanc mange-t-il ? Boit-il ? Quelle est sa nourriture ? Ses souliers et ses guêtres sont-ils attenants à ses jambes ? Est-il

blanc sur tout le corps ? Mille questions, baroques ou saugrenues, qu'on tient à étudier ou vérifier...» (M. Treich-Laplène, 1888).

179. «**Bâtiment de la Douane**».

180. «**Grand-Bassam. - La traite de l'huile**».

181. «**Grand-Bassam. - Indigènes venant souhaiter la bonne année à l'Administrateur de la ville**».

182. «**Arrivée de M. Clozel, gouverneur, à Jacquville**» (François Clozel fut gouverneur de la Côte d'Ivoire, de 1903 à 1908).

183. «**Entrevue de M. G. R. (Gaston Renaud ?) et du chef d'Aboisso**».

184. «**Le chef d'Aboisso vient à la rencontre de l'administrateur**».

«L'autorité de l'administrateur s'étend juste jusqu'à la palissade qui entoure sa maison. Il est dans l'absolue incapacité de faire exécuter un ordre quelconque à n'importe qui : aussi n'en donne-t-il point. Et même, il ne faudrait pas se hasarder bien loin de la plage, on courrait risque de ne point revenir : l'administrateur a donc l'ordre de ne pas bouger» (d'Ollone, 1901).

185. «**Aboisso - Visite du Médecin**».

186. «**Vaccination dans un village abbeys**».

«L'une des premières tâches a été la lutte contre la variole. Lors de l'occupation, le mal faisait de gros ravages. Les villages abandonnés dans la brousse en restent le témoignage... L'autochtone a pris confiance parce qu'il s'est rendu compte des bienfaits de notre mission. Lorsqu'autrefois on le vaccinait, il craignait d'être marqué pour quelque sujétion comme l'était l'esclave. Il saisit maintenant la nécessité sanitaire de se prêter périodiquement à une mesure préventive» (G. Joseph, 1944).

■ ■ LA MARCHE DU COLON

«L'étranger ne connaît pas le sentier qui passe sous les calebasiers» (proverbe).

■ ■ DÉCOUVERTE ET OCCUPATION DU PAYS

«Nous ferons progressivement connaissance avec les populations de l'intérieur, au lieu d'arriver chez elles tout d'un coup, et celles qui nous auront bien reçus pourront témoigner aux suivantes que nous ne venons pas faire la guerre et qu'on ne perd rien à nous faire bon accueil. Quand nous rencontrerons une opposition déclarée, nous nous arrêterons, construirons un poste et nous y installerons : nous parviendrons bien à nouer des relations avec l'une des tribus réfractaires et à lui persuader de nous recevoir... Il n'est rien de tel que de se connaître pour s'entendre, et rien ne se fait vite chez les noirs» (d'Ollone, 1901).

187-188. «De Grand-Bassam à Assinie. Traversée de la lagune à Assuendi».

189. «Arrivée à Assuendi».

190. «Sur la lagune de Grand-Lahou» (1908).

191. «Sur le fleuve Comoé - Les rapides de Pétèpre».

192. «Groupes de sous-officiers du Génie détachés au chemin de fer».

193. «Azaguié - Un commis aux affaires indigènes dans la brousse».

194. «Halte dans la forêt».

195. «Capture d'un caïman».

196. «Panthère tuée à la Côte d'Ivoire».

197. «Tumodi - Le mess».
198. «Dans le Haut-Baoulé».

▣▣ LA COLONNE EYSSÉRIC DANS LE MOYEN - BANDAMA (1897)

«Pendant qu'à l'Est l'administrateur Clozel traverse tout l'Indénié et va occuper Bondoukou, M. Eysséric s'avance par le Baoulé et essaie de pénétrer dans la forêt sur la rive droite du Bandama rouge. Il est au premier village, Elengué, retenu en captivité et près d'être massacré. Au bout de vingt jours, on le renvoie hors de la forêt» (d'Ollone, 1901).

199. «L'approvisionnement à Elengué».
200. «Guerriers gourous cernant la mission Eysseric à Elengué».
201. «Le Bandama rouge à Bouavéré».

▣▣ A TRAVERS L'INDÉNIÉ

202. «Etape de Malamabasso».
203. «Halte d'un convoi sur les rives du fleuve Comoé».
204. «Village d'Abradine (fleuve Comoé)».
205. «Poste de Niabley».
Poste créé à la suite du soulèvement de l'Assikasso (1897 - 1898).

▣▣ A TRAVERS L'ASSIKASSO

206. «Poste d'Assikasso».
207. «D'Assikasso à Bondoukou - Etape de Chtuntchua».
208. «Les miliciens du poste de Bondoukou» (1907).



209. «Guerriers nègres».

210. «La Côte d'Ivoire : Dans la forêt vierge. - Village de la région des forêts. - La ville de Kong». En médaillon : portrait de Samori.

211. «Samory - Puissant almamy soudanais ennemi de la France, capturé en 1898, après 15 ans de lutte».

«On nous parla des Blancs en les désignant comme des *Poe* (: choses). On nous disait que des *Poe* arrivaient. Que c'était des êtres mystérieux et curieux, parlant peu et aussi blancs que le blanc d'œuf... Notre inquiétude fut d'autant plus grande qu'ils avaient réussi à vaincre un des plus grands chefs noirs de ce monde (: Samori)... Nous avons décidé de brandir les armes pour interdire l'accès de notre pays aux Blancs. Des gestes trompeurs et des propos mielleux nous en détournent. Nous acceptons de nouer des relations cordiales. Mais voilà que ceux-là mêmes qui vantent leur générosité, leur compassion pour notre misère retournent brutalement leur veste : ils veulent des œufs, des poulets, du riz. Et nous alors ? Ils veulent nous affamer... Plutôt mourir, dans ces conditions, les armes à la main» (témoignages de Kpan Teigbeu et d'Ounkpoa Guelagbeu, cités par Ch. Mamadou, 1976).

212. «Chef de tribu N'Gbans prisonnier de guerre».

Entre 1895 et 1899, les Baoulé, menés en particulier par les chefs Kouadio Okou (Warébo) et Akafou (Gban), se soulèvent à plusieurs reprises contre l'occupant. Maurice Delafosse, alors chef du poste de Toumodi, note dans une lettre du 9 février 1895 :

«La guerre dure toujours dans le Baoulé. Les Ngouan ont eu tous leurs villages brûlés, mais ont perdu relativement peu de monde. Seulement ils manquaient de poudre et ont cessé leurs attaques pendant une semaine. Ils ont mis leurs femmes et leurs troupeaux en sûreté de l'autre côté du N'Zi et du Bandama et ont acheté de la poudre chez les populations du Sud et de l'Ouest. Puis ils ont

recommencé la guerre, aidés de Kouadio Okou... Le colonel (Monteil) qui est ici depuis le 25 janvier, a suspendu les opérations pour donner le temps à Akafou de venir faire sa soumission. Si, dans quatre jours, Akafou n'est pas venu, le colonel fera une guerre sans merci et fera décapiter tous les chefs qui ont pris part à la révolte...» (cité par L. Delafosse, 1976).

Kouadio Okou devait se soumettre le 3 juillet 1901 ; Akafou, qui n'avait pas déposé les armes, fut fait prisonnier et mourut peu après en captivité.

213. «Guerriers abbeys».

214. «Le chef de bataillon Noguès, commandant la colonne de répression des abbeys».

«Un jour, le commandant, toujours en quête de porteurs, fit prendre un vieux qu'on envoya en prison. On le frappa, et il mourut. On se réunit. «Qu'est-ce que ce type qui est venu chez nous, pour tout le temps tuer, tuer ! Faisons tous la guerre, jusqu'à mourir !... Alors on a arraché les rails, on a coupé le téléphone... Ensuite, la guerre se prolongea pendant un an : les Abbeys s'étaient dispersés dans la forêt et faisaient des embuscades, tirant sur les militaires qui s'aventuraient sur les sentiers...

La guerre s'acheva en décembre 1910. Cette guerre avait été la lutte des Abbeys non pas contre le chemin de fer installé par les Blancs, mais contre un commandant dont les Abbeys souhaitaient qu'il fût déplacé ou puni pour ses mauvais agissements. On avait semblé ne rien vouloir comprendre...» (témoignage de F. M'Basidjé, chef supérieur des Abbeys, recueilli par Cl. Pairault, 1971). La répression fut confiée au commandant Noguès, qui venait de terminer des opérations contre les Akoué, avec une force de près de 1000 tirailleurs.



«L'arrivée à la Côte d'Ivoire de son nouveau gouverneur, Angoulvant, coïncide avec celle du ministre des Colonies, Milliès-Lacroix. Pauvre ministériel ! Le premier qui s'est dérangé pour venir de si loin et dont les propos qu'on lui a prêtés au cours de ce voyage nous ont égayés quelque temps...

«Ces Portugais ont tout de même de bien belles colonies !» aurait-il dit en passant en vue des Canaries.

Et ses discours aux chefs et aux populations, par l'intermédiaire d'un interprète qui pratique la synthèse :

LE MINISTRE : Dis-leur et patati, et patata, et enfin dis-leur que nous sommes venus ici pour appliquer les immortels principes de 89.

L'INTERPRÈTE (qui n'a rien compris) s'exprime en agni : Le Grand Chef demande que vous lui donniez un bœuf.

LE MINISTRE : Que cette langue est concise !» (M. Simon, 1965).

215. «Voyage du Ministre des Colonies à la Côte d'Afrique. Côte d'Ivoire. - Le wharf de Grand-Bassam à l'arrivée».

216. «Réjouissances...»

217 «Cortège officiel, avenue Treich-Laplène».

218. «Entrée à Grand-Bassam».

219. «Visite de la ville».

220. «Bingerville. - A l'arrivée au wharf».

221. «Chefs et notables des provinces».

222. «La place du Gouvernement à l'arrivée du Ministre».

223. «Indigènes venus pour voir le Ministre».

224. «Jeunes danseuses».

225. «Tam-tams».

226. «Groupes d'indigènes».

227. «Visite de l'hôpital».

228. «Départ de Bingerville pour Grand-Bassam».

229. «Abidjan. - Préparatifs de la décoration pour la réception du
Ministre des Colonies...»
230. «Arrivée du Ministre des Colonies...»
231. «Arrivée à Abidjan».
232. «Départ d'Abidjan en chemin de fer».
233. «Indigènes venant saluer le Ministre».
234. «Travaux du chemin de fer dans la savane. - Le bout du rail à
Alakrou (km. 169)».
235. «Grand-Bassam. - Chaloupiers hissés au wharf».
236. «Embarquement au treuil du wharf».
237. «Aspect de la barre, le jour de l'embarquement du Ministre».

«C'est en approchant du fromager qu'on aperçoit ses contreforts»
(proverbe).

■ ■ L'EMPREINTE DU COLON

■ ■ LES DÉBUTS DE L'URBANISATION

Un centre urbain (1907) : «Tiassalé, «langoureusement» étendue sur la forêt dense toute proche, comporte en bordure du fleuve le camp militaire, le poste et les maisons de commerce, serrées les unes contre les autres, avec chacune son débarcadère. Au second plan, les concessions des commerçants africains, fantis, sénégalais, syriens et, à l'arrière-plan, les paillotes du village indigène... Le village baoulé, aligné au pied de grands fromagers, n'avait d'importance que par l'hospitalité qu'il offrait aux étrangers de passage, ce dont les habitants tiraient grand profit. Pas d'école ni de dispensaire. Pas de bureau de Postes ni de courriers réguliers...» (M. Simon, 1965).

238. «Aboisso. - Arrivée par la Bia».

239. «Grand-Lahou. - Ville européenne».

240. «Grand-Lahou».

241. «Grand-Lahou. - La Résidence, façade est».

242. «La poste à Béréby».

Le bureau de poste de Béréby fut l'un des premiers créés, en 1897.

243. «Sassandra. - Boulevard de la Poste».

244. «Souvenir de Tiassalé. - La poste».

245. «Poste de Bouaké».



LES CHEFS-LIEUX DE LA COLONIE

«Lorsque le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, en 1893, devint autonome, il s'installa à Grand-Bassam où se faisaient les deux-tiers du commerce... Au mois de mai 1899, le fléau de la fièvre jaune... décida l'autorité à faire aboutir le projet de transfert du Gouvernement. On songea à établir le chef-lieu à Drewin, à l'est de Sassandra. Finalement, le choix se porta sur un point aussi rapproché que possible de Bassam : Abidjan-Adjamé (aujourd'hui, Bingerville). L'épidémie cessa. Le projet fut retiré. Mais une nouvelle bouffée de fièvre jaune obligea, la même année, de reprendre la question. Le Ministre proposa Abidjan-Santey (aujourd'hui : Abidjan). Le 30 août 1899, sa proposition devint une décision...

Vu l'urgence, le Ministre autorisa l'installation provisoire sur le plateau d'Adjamé de maisons démontables en attendant l'édification de constructions définitives à Abidjan» (G. Joseph, 1944).



GRAND-BASSAM (1893 - 1900)

- 246. «Vue de Grand-Bassam, prise à bord d'un croiseur cuirassé».
- 247. «Maison en construction» (1904).
- 248. «Boulevard Treich-Laplène».
- 249. «Au bord de la lagune».
- 250. «Le Palais de justice».
- 251. «La Résidence».



BINGERVILLE (1900 - 1934)

- 252. «Bingerville - Une rue indigène» (1911 ?).
- 253. «Bingerville» (1912).
- 254. «Le marché et le bâtiment du Trésor».
- 255. «Le Palais de justice».

256. «L'hôpital. - Logement du docteur».

257. «Le Palais du Gouverneur».



ABIDJAN (A PARTIR DE 1934)

258. «Abidjan, de la lagune».

259. «Ancien village d'Adjamé. - Une rue».

260. «La Poste».

261. «Création d'une école professionnelle à Abidjan».

262. «Le Trésor».

263. «La Résidence».

Les seuls principes à sauvegarder (pour le lotissement d'Abidjan) sont la séparation de la ville administrative de la ville commerciale, et l'interdiction aux indigènes de bâtir dans l'enceinte réservée (Ministre des Colonies, 1900).



SOUS LE DRAPEAU

264. «En attendant l'arrivée du Gouverneur».

265. «Pirogue de guerre sur la lagune».

266. «Orchestre en pirogue».

267. «Pirogue de guerre sur la lagune Abi».

268. «Honneurs rendus au drapeau dans un poste (1912)».

Le baptême de Fort-Binger (1899) :

«Le 24 avril (1899), en présence des plus importants chefs Krépos, le pavillon français fut solennellement hissé à l'entrée du poste... Nous n'avions pas assez de cartouches pour saluer le drapeau par les salves réglementaires, mais nous pouvions en employer quelques-unes à frapper l'esprit des indigènes : cela nous dispenserait peut-être d'utiliser plus sérieusement les autres. Quelques salves furent donc faites jusqu'à 800 mètres, sur le Cavalley... Le résultat

surpassa tout ce que les Krépos pouvaient imaginer, et chacun vint nous serrer les mains avec enthousiasme pour nous féliciter d'un tour de force si remarquable...L'abattage du bœuf, une distribution de tabac et du vin de palme complétèrent les réjouissances» (d'Ollone, 1901).



HONNEURS AUX MORTS POUR LA FRANCE

269-271. «Grand-Bassam. - Inauguration du monument aux morts de la Côte d'Ivoire».

272. «Dimbokro. - Monument (aux) Tirailleurs du N'Zi-Comoé morts pour la France».

Hommage aux Africains morts pour la France :

«Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave. Ils ont personnifié la croisade des peuples pour la liberté, ils ont donné son sens à cette guerre de libération...

La France vous honore en ce jour, mais vous honorez pour toujours la France et l'humanité. Par vous, l'Afrique a payé sa contribution à la paix, elle a acquis le droit de vivre sur la base de l'égalité des hommes, des races et des peuples»... (D. Ouezzin Coulibaly 1947).



FÊTES ET RÉJOUISSANCES

273. «Concours de danse».

274. «Grand-Bassam. - La place du Marché, un jour de fêtes».

275. «Grand-Bassam. - Un jour de fête».

276. «Grand-Bassam. - Courses en baquet sur la lagune».

277. «Bingerville. - Campement d'indigènes, un jour de fête».

278. «Bingerville. - Manifestation d'Indigènes, un jour de fête, devant l'hôtel du Gouverneur» (1910).

279. «Tam-tam d'enfants».

(Dans une autre série, l'on retrouve cette image avec la même légende ; mais le drapeau y a été effacé).

LE 14 JUILLET

280. «Bingerville. - Le débarcadère au 14 juillet».

281. «Bingerville. - Place de l'Ancien-Gouvernement au 14 juillet».

282. «14 juillet 1904 à Grand-Lahou».

Le mât de cocagne : «Symbole, sceau, blason des fêtes dites populaires, le mât de cocagne, poisseux à point, trônait sur la place du marché. Vers lui affluait la foule effervescente, après avoir assisté aux concours de beauté et de musique, aux courses de vélos et de pirogues, aux multiples danses que l'on sortait à l'occasion du 14 juillet... Un coup de sifflet, long, strident. C'est l'heure. L'on voit, accourus auprès du mât, éjectés de la foule grouillante, des enfants barbouillés de cendre. La cendre aide à grimper. Les gardes-de-cercle perdent la tête. Tout le monde crie, transpire, mais là-haut tournent les babouches, les bouilloires, des peignes, des gilets, des espadrilles ! ... Un grimpeur lentement avance. Il glisse, remonte, recule, s'arrête, repart. Le voilà au sommet, acclamé par un tonnerre d'applaudissements...» (B. B. Dadié, 1980).

DU MARCHÉ VILLAGEOIS AU GRAND COMMERCE

MARCHÉS

283. «Bondoukou. - Indigènes se rendant au marché» (1907).

284. «Le marché de Sakala» (1908).

285. «Grand marché de Niellé».

286. «Les marchandes de pagnes au marché de Tioroniaradougou» (1908).

287-288. «Types indigènes de la région de Koroko (: Korhogo)»
(1908).

289. «Un grand marché dans le pays dioula».

290. «Au marché».

291. «Bondoukou. - Le retour du marché».

Un marché dans la région de Touba (vers 1910) : «Deux mille personnes sont là, au grand soleil. Au centre, toutes les femmes sont assises par terre, sans aucun ordre, leurs paniers devant elles ; elles jacassent, tout en allaitant leur enfant. A l'un des angles de la place, le boucher a terminé la confection de ses petits tas de viande : tanga ! tanga ! dix sous ! dix sous ! A l'ombre d'un grand arbre, acheteurs et vendeurs de colas ont ouvert leurs paniers et comptent et recomptent leurs noix rouges et blanches. Dans un espace réservé, les bœufs se tiennent immobiles. Plus loin, les femmes achèvent de cuire à la volée les pyramides de vases et de marmites. Enfin, les boutiques qui entourent la place sont pavoisées de pagnes et de foulards aux couleurs les plus chatoyantes...»
(M. Simon, 1965).

292. «Grand-Bassam. - Sur la lagune : arrivée des pirogues pour le marché».

293. «Grand-Bassam. - Arrivage de bananes pour le marché».

294. «Marché de Grand-Bassam».

295. «Abidjan. - Marché indigène sur le plateau, près de la gare»
(1906).

296. «Abidjan. - Le marché de Treichville» (Treichville est le nom donné en 1935 au quartier ébrié d'Anoumabo, en hommage à la mémoire de Treich-Laplène).

Le marché de Treichville :

«Un soleil de plomb écrase la place du marché d'où s'élève un bourdonnement languissant. Sous un grand hangar qui constitue l'unique abri de la place, quelques marchands somnolent derrière leurs étalages de denrées ; d'autres se sont absentés pour le repas de midi et leurs éventaires paraissent abandonnés. Les détaillants de légumes, de bananes et de manioc se sont réfugiés sous le han-

gar pour se protéger contre la chaleur en laissant leurs produits au soleil.

Les vendeuses de pain de manioc, dans leurs beaux costumes, sont majestueusement assises derrière une rangée de vastes plats en émail, recouverts d'un linge blanc ; près d'elles, d'autres vendeuses pétrissent continuellement l'atchiéké contenu dans de grandes cuvettes. Plus loin, des marchandes de poissons fumés agitent sans cesse des branches feuillues au-dessus des étalages pour en éloigner les mouches qui reviennent constamment à la charge, attirées par la forte odeur» (Timité Bassori, 1974).



FACTORERIES ET COMPAGNIES

Les traités passés par le lieutenant Fleuriot de Langle avec les rois et chefs de Grand-Bassam et d'Assinie, en 1842 et 1843, assuraient aux Français «la navigation et la fréquentation paisibles de la rivière et de tous ses affluents... aussi bien que la traite libre de tous les produits du pays même, comme ceux de l'intérieur». Il s'ensuit l'établissement de comptoirs commerciaux - ou factoreries - dont les premiers furent placés dans l'enceinte des forts militaires.

297. «Débarcadère d'une factorerie de lagune».

298. «Factorerie en rivière» (La même carte, dans une autre série, porte cette légende : «Eboinda sur la lagune Abi»).

299. «Agnibilékrou. - La SCOA (Société commerciale de l'Ouest Africain)».

300. «Une factorerie à Grand-Bassam».

301. «Cour de la C. F. A. O. (Compagnie française de l'Afrique occidentale) à Grand-Bassam».

302. «Grand-Bassam. - L'agence des Chargeurs réunis».

Le Commerce à Tiassalé (1907) : «L'ouverture au commerce de la haute Côte d'Ivoire... devait amener l'installation de nouvelles maisons de commerce et l'afflux de colporteurs ambulants, soudanais

pour la plupart, venant échanger le caoutchouc et les peaux de singe, dont la mode était lancée en France, contre des étoffes et de la bimbeloterie.

Ceci nécessitait pour l'administration, en premier lieu l'établissement et le fonctionnement d'une ligne télégraphique via Dabou et Bassam, pour permettre aux commerçants de recevoir les cours du caoutchouc, ensuite la répression de la fraude, les boules de caoutchouc contenant souvent des cailloux qui en augmentaient le poids, enfin la surveillance des colporteurs par le paiement d'un droit de deux francs par an et par charge de vingt-cinq kilos» (M. Simon, 1965).



COLPORTEURS ET TRAITANTS

La vie accidentée des marchands (1888) : «Les Dioula (marchands ambulants) cherchent avant tout les villages hospitaliers car, bien que la femme du *lamokho* (marchand, voyageur) porte sur sa tête tout son ménage, il y a bien des petites choses qu'elle est forcée de demander aux habitants... En marche, quand l'étape a été longue la veille, ou pénible le jour même, à cause de la nature du sol, et que les hommes sont arrivés les premiers, ils retournent au-devant de leurs femmes et prennent leurs charges. En arrivant, les femmes laissent leur charge dans le village et vont au loin chercher de l'eau ; les hommes vont couper du bois. On mange quand on peut, le premier repas n'étant prêt que dans l'après-midi. Les travaux terminés, le *lamokho* revêt un boubou propre et goûte un peu de repos, tout en s'informant auprès des gens qui marchent en sens inverse des prix de vente du kola ou du sel dans les marchés situés en avant»... (Binger, 1892).

303. «Porteurs dioulas».

304. «Porteurs de caoutchouc» (1907).

305. «Aboisso. - Fillettes apportant du caoutchouc».

306. «Abengourou. - Traite du caco».

307. «Bondoukou. - Traite de coton».

Le portage :

«Le portage à tête d'homme a disparu avec la création du réseau routier et le prolongement du chemin de fer vers le Nord. Il en est résulté un abaissement du prix du transport de la tonne kilométrique, la possibilité de laisser aux cultures une main d'œuvre rare dans un pays de peuplement faible et d'épargner à la population la charge d'un mode de transport vraiment désuet, sinon inhumain. Rappelons qu'en 1916, le transport de 4000 tonnes de maïs dont la culture avait obligé de demander un effort exceptionnel, mais que les besoins de la Défense Nationale exigeaient, avait représenté deux millions de journées de portage ! Et ajoutons d'ailleurs que le cargo qui devait les emporter fut torpillé quelques jours après avoir quitté Bassam»... (G. Joseph, 1944).

308. «Bingerville. - Boutiques de traitants indigènes» (1906).

309. «Mercantis dioulas à Aboisso».

310. Aboisso. - Boutique d'un traitant».

311. «Un notable traitant de la Côte d'Ivoire».

312. «Jacqueville. - Traitants indigènes».

«Actuellement le commerce est entre les mains des gens de Grand-Bassam, de l'Akapless, de Krinjabo et de l'Apollonie. Très intelligents, ces peuples ne tiennent pas à laisser arriver à nos comptoirs les gens de l'intérieur, parce qu'ils sentent très bien que, du jour où tout le monde pourra se servir soi-même à nos comptoirs, le plus clair de leurs bénéfices actuels leur échappera... Ces peuples, jaloux de voir tout le monde faire des affaires, tiennent les rivières et les chemins et ne laissent passer les marchands de l'intérieur qu'après avoir prélevé sur eux un impôt ou des droits assez élevés pour les forcer à employer leur intermédiaire dans les achats de marchandises de provenance européenne» (Binger, 1892).



«A longer un fleuve, on finit toujours bien par y mettre le pied»
(proverbe).

313. «Bord de marigot».

314. «Embarcadère sur une lagune».

315. Déchargement d'une pirogue.

316. «Piroguiers».

317. «Passage d'un rapide dans le Comoë» (1908).

318. «Tiassalé. - Pirogue dans les rapides du Bandama» (1909).
«J'ai essayé de descendre le haut Bandama en pirogue, pour voir si on ne pourrait l'utiliser comme voie de communication. On le pourrait, je crois aux hautes eaux ; mais en cette saison où les pluies ne font que commencer à tomber (au moins dans le nord), les rochers affleurent partout et les rapides sont difficiles à passer. J'y ai même chaviré. De plus, à quelque distance de l'endroit où j'ai chaviré, le fleuve... se rétrécit et passe tout entier entre deux roches gigantesques, dans un étranglement d'1 m 50 de large : c'est une chute avec colonnes d'écume et bruit assourdissant ; ce passage est absolument infranchissable... » (M. Delafosse, 1899).

319. «Abidjean. - Wharf sur la lagune» (1908).

320. «Bingerville. - Le wharf».

321-322. «Aboisso. - Débarcadère».

323. «Indigènes de la rivière Bia attendant l'arrivée d'un vapeur».

324. «Arrivée d'un vapeur dans la rivière Bia».

325. «Arrivée d'un vapeur faisant le service des factoreries».

326. «Lagune de Bassam. - Le «Djimini» à Petit-Paris».

327. «Bingerville. - L'«Adjamé» au mouillage».

328. «Départ d'un bateau à Bingerville» (1908).

329. «Halage d'un vapeur sur un bas fond de la lagune Aby»
(1930).

330. «Abidjean. - Réparations d'embarcations au bord de la lagune».

Le départ de la chaloupe à Grand-Bassam : «Les manœuvres sur la chaloupe chargeaient des fûts d'essence, des caisses de pétrole, de liqueurs, des ballots de tissus, des caisses de tabac, les sacs postaux. Les passagers un à un embarquaient... C'est le départ. La chaloupe lentement s'écarte du quai, comme pour étirer les sentiments, les rompre délicatement. Le pilote semble vouloir prolonger les effusions... Une à une défilent boutiques et maisons... Petit-Paris se montre dans sa verdure de cocotiers et de manguiers ; Impérial avec ses pylônes de T. S. F., son phare blanc et ses multiples baraques. Enfin Moossou avec des hommes réparant des filets, des femmes achetant du manioc, du poisson, sans bousculade aucune. Des enfants qui pêchent, ou se baignent, crient pour saluer les voyageurs... A un coude, les maisons disparaissent...» (B. B. Dadié, 1953).



DU SENTIER AU CHEMIN DE FER



SENTIERS, PISTES ET ROUTES

331. «Les colonies françaises. - Afrique : Côte d'Ivoire» (vers 1910).

332. «Route partant de la gare d'Agboville».

333. «Route d'Aboisso à Ahinta. Vallée de la Bia».

334. «Sur la route de Bondoukou. - Le convoi de M. X. sur la piste télégraphique» (1903).

335. «Voyage en hamac».

«Mes huit porteurs ne savent pas encore manœuvrer habilement le hamac ; ils portent deux par deux, un à chaque extrémité, et se relèvent de demi-heure en demi-heure. Le sentier serpente tellement qu'il faut user des plus grandes précautions pour tourner

avec une perche de 2 m 50 supportant un hamac. Les lianes et les branches vous battent la figure, des branches mortes vous tombent sur la tête, et enfin à maintes reprises, on risque de s'empaler sur de jeunes arbres coupés à 1 mètre du sol... » (Binger, 1892).

336. «La chaise à porteur».

337. «Service de cars. - Arrivée à Bingerville».

«Ah ! S'il est des choses qui marquent une époque, le Car Bernard, chez nous, en Côte d'Ivoire, en est une ! Et il aurait pu trouver une place de choix dans un musée, si ...

Après avoir parcouru des milliers de kilomètres sur des routes latéritiques, souvent obstruées par des arbres déracinés, par un orage impétueux, il serait venu se reposer là, au terme d'une longue carrière de pionnier pour conter à chaque visiteur l'épopée vécue. Tout comme ces hommes statufiés des squares. N'était-il pas lui aussi un conquérant, un missionnaire ? ... Le Car Bernard, pour les gens de Côte d'Ivoire a ouvert une ère, celle des cars de transport ... » (B. B. Dadié, 1980).

☐☐ LE CHEMIN DE FER ET LE PORT D'ABIDJAN

☐☐ LES PHARES

338. «Port-Bouët - Le Phare. Antérieurement, San Pedro» (Le premier phare de Côte d'Ivoire fut construit à San Pedro en 1898 ; en 1905, il fut transféré à Port-Bouët).

339. «Port-Bouët» (1908).

340. «Grand-Lahou : le phare. - Perspective du Boulevard maritime».

☐☐ LES TRAVAUX DU PORT D'ABIDJAN

341. «Chemin de fer et port de la Côte d'Ivoire. - Appontement

d'Abidjan (avril 1904)».

342. «Travaux du canal maritime. Première phase. - Port-Bouët (mai 1904)».

343. «Drague suceuse dans le canal maritime. - Port-Bouët (juin 1904)».

344. «Elargissement du canal de Port-Bouët (septembre 1904)».

345. «Port-Bouët. - Tuyau de refoulement de la drague».

346. «Port-Bouët. - Drague suceuse La Tropicale».

Une lutte épique contre l'ensablement : «Les travaux (du premier canal de Port-Bouët) commencèrent en décembre 1903. Achevée en janvier 1906, la coupure ne resta ouverte qu'une journée. Rétablie en juillet suivant, plus près de la jetée d'abri, elle ne resta ouverte que deux jours. La jetée fut alors prolongée et, le 16 juin 1907, pendant la crue de la lagune, on ouvrit de nouveau la coupure. Il s'établit aussitôt un courant violent qui élargit le passage et lui donna 4 m. de profondeur. Mais dès la baisse des eaux, la coupure se referma»... (Semi-bi Zan, 1973-1974).

347. «Port-Bouët. - Reconstruction du wharf après l'accident du 1er octobre 1905».

«Après Béréby et Grand-Lahou, nous faisons escale (en février 1905) devant Port-Bouët, où se dresse le premier wharf de la côte. On dit que le secrétaire général Merwart l'a inauguré en piquant de son extrémité une tête dans l'eau» (M. Simon, 1965). Ce wharf, qui servait au débarquement des matériaux du chemin de fer fut en partie emporté, le 1er octobre 1905, par un glissement de terrain.

348. «Port-Bouët - Le wharf» (Achevé en janvier 1931, c'était le plus grand wharf de Côte d'Ivoire).



LES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER

349. «Débroussaillage de la gare maritime à Abidjan (janvier 1904)».

350. «Chantier de débroussaillage en tête de ligne (février 1904)».
351. «Le kilomètre 1, sur les bords de la lagune (février 1904)».
352. «Construction de l'usine électrique (mars 1904)».
353. «Groupes de travailleurs sur la voie ferrée».
354. «Un remblai dans la forêt».
355. «Une tranchée du chemin de fer de la Côte d'Ivoire».
356. «Le chemin de fer dans la forêt».
357. «Grande tranchée du chemin de fer».
- «La pose de la voie ferrée, sur cent-cinquante kilomètres d'Abidjan à Dimbokro, ne constituait qu'une première étape, mais la plus difficile en raison d'un tracé effectué un peu à l'aveuglette, en totalité en forêt dense, dont la population clairsemée avait toujours fait preuve d'hostilité» (M. Simon, 1965).



LE PONT DU N'ZI

- 358-359. «Chemin de fer. - Travaux du pont du N'Zi (km 181)» (1910).
360. «Dimbokro. - Pont du N'Zi» (1913).
361. «Viaduc métallique sur le N'Zi. - Montage de la 1ère travée (1910).
362. «Montage de la 5e travée».
363. «Montage de la 6e travée» (1910).
364. «Dimbokro. - Le N'Zi et le pont».
365. «Viaduc du N'Zi. - Entrée du pont» (1911).



L'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER

«Dans les pays jeunes et vierges comme sont ces colonies d'Afrique occidentale, l'effort économique des nations doit s'appliquer d'abord à créer une bonne circulation. La luxuriante nature des tropiques prodigue les richesses, mais, faute de débouchés, elles naissent, vivent et meurent sur place... L'homme s'imposera en maître, dressera la nature, la disciplinera et la vaincra après lui avoir obéi...

Les voies de communication qui, à l'origine, se bornaient à drainer les richesses du pays sans rien lui rendre en retour, deviennent fécondantes, apportent à la côte les hommes et l'outillage qui feront l'éducation de la nature. Créées par le besoin pour alléger le pays de ses excédents, elles deviennent créatrices à leur tour» (L. Hubert, Rapport à la chambre des Députés, 1903. Cité par Semi-bi Zan, 1973-1974).

- 366. «Abidjan - Bâtiments du chemin de fer».
- 367. «Abidjean - Maison du directeur du Railway de la Côte d'Ivoire».
- 368. «Abidjean. - Gare du Plateau» (dite Gare d'Abidjan - Lagune).
- 369. «Abidjean. - Un coin des ateliers du chemin de fer de Lokodjo».
- 370. «Dimbokro. - La gare».
- 371. «Bouaké. - La gare».
- 372. «Abidjan. - Le wharf, tête de ligne du chemin de fer» (1911).
- 373. «Débarquement de la première locomotive (août 1904)».
- 374. «Abidjan (ville) - Un train en gare» (1916 ?).
- 375. «Azaguié - Un train en gare».
- 376. «Gare de Yapo».
- 377. «Bouaké - Arrivée d'un train» (Vraisemblablement, inauguration de la gare de Bouaké, le 15 mars 1913, au cours de laquelle le Gouverneur général de l'AOF, W. Merlaud-Ponty prononça ce discours :)

«Il ne s'agit pas seulement d'une banale inauguration de chemin de fer, d'une ouverture de gare ordinaire... C'est la conjonction de deux territoires africains enfin assurée. C'est un champ nouveau ouvert à tout le commerce de la Côte d'Ivoire... , c'est l'ouverture des pays de la Boucle du Niger à une ère de prospérité... Le chemin de fer est décidément le grand élément de paix, de civilisation. C'est le grand fétiche du pays, fétiche de bonheur qui attire près de lui, comme un puissant aimant, tous ceux qui rêvent paix, travail, liberté» (cité par Semi-bi Zan, 1973-1974).



LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

« Je me suis fait planteur, ou colon, selon les caprices du langage. J'ai su mettre en valeur d'immenses domaines, gagnés sur la brousse ou sur la forêt. J'ai acclimaté sur ce sol des cultures inconnues qui en font maintenant la richesse... Mais tout cela, je ne l'ai pas fait tout seul. Il paraît qu'il n'y a pas plus de dix ans, je maniais la chicote et que je faisais attacher un boulet de bois à la cheville des Noirs que me procurait le travail forcé, pour mettre mes plantations en valeur... Comme l'ont dit nos règlements et nos arrêtés : « Vu le rôle régénérateur du travail, vu la nécessité de mettre en valeur la colonie, vu l'obligation de constituer un pécule aux indigènes », nous les avons obligés, ces indigènes, à marcher du nord au sud, et du couchant vers l'aurore, quand ils auraient voulu rester à la même place...

« Marche donc la route, requis, ou plutôt la piste ouverte à coups de hache dans la forêt. Marche la piste, encagé, tu ne connais que ton village, on va te faire voir du pays... On va t'apprendre à voir au-delà de ton horizon. Marche la piste, requis. Sans le savoir, nous allons te fabriquer une patrie »... (A. Chamson, 1965).



LES GRANDES PLANTATIONS

378-379. « Elima, sur la lagune Abi. Plantations de café et cacao » (1911).

380. « Bâtiments d'une plantation de café dans la lagune Aby ». A Elima fut créée par Arthur Verdier, la première plantation de café, en 1882. Les semences avaient été apportées du Liberia par Amédée Brétignère.

381. « Un centre d'exploitation en rivière » (La même vue, dans une autre série, porte cette légende : « Eboinda sur la lagune Abi »).

382. «Plantations d'Ebobo sur la lagune Abi».

Le développement des cultures (1910) : «La question du développement des cultures est à l'ordre du jour. On ne parle plus que par tonnes. Maïs, riz, coton, cacao, etc. , font d'abord l'objet de distributions de semences, mais surtout d'ordres de mise en état de culture des terrains... Les indigènes ne comprennent pas notre intention, qui est de les enrichir. J'ai beau leur dire que la récolte sera la propriété du village, ils appelleront toujours ces terrains «les champs du commandant». Ils n'ont pas l'idée de transactions possibles, et encore moins de production en vue de l'exportation et ils sont convaincus que, si nous les obligeons à récolter des quantités supérieures à leurs besoins, c'est que nous voulons nous faire nourrir par eux» (M. Simon 1965).



L'OR ET LE PETROLE

383. «Lavage de l'or près de Kami».

384. «Mines d'or d'Ahinta. Vue d'ensemble, de la route d'Aboisso» (1910).

385. «Mines d'or d'Ahinta : Un concasseur.- Entrée d'une galerie».

386. «Mines d'or d'Ahinta : Un moulin et laveur».

«Les essais d'exploitation des mines d'or n'ont pas été couronnés de succès... La mine d'Ahinta a été abandonnée. En somme, depuis 1902, date où les premiers prospecteurs sont venus du Transwal, on n'a pas réussi à obtenir un rendement payant les frais et donnant un dividende. Il paraîtrait pourtant que cette région a été exploitée activement par les Hollandais au XVIème siècle. L'or existe pourtant un peu partout. Les indigènes portent tous des bijoux en or massif ; la poudre d'or est recueillie par les femmes , qui lavent les alluvions, mais le rendement est faible... » (Histoire et coutumes de la Côte d'Ivoire : le Cercle d'Assinie, 1911).

387. «Eboinda sur la lagune Abi. Les puits à pétrole».

388. «Installation provisoire d'un sondage de pétrole».

Les villageois connaissaient de longue date et exploitaient les sables bitumineux d'Eboinda (près d'Assinie). Les colons eurent connaissance du gisement dès leur installation, le sondèrent et en entreprirent à leur tour l'exploitation, qui fut intensifiée au moment de la guerre, pour faire face à la pénurie d'hydrocarbures.



HISTOIRE D'UNE BILLE D'ACAJOU

«On ne charrie l'acajou qu'après l'avoir abattu, mais si, pour l'abattre, chacun donne un coup au hasard, l'arbre ne tombera jamais» (proverbe).

«Dans le commerce du bois, Grand-Bassam tenait haut et ferme le pavillon français. C'était l'époque où les exploitants forestiers, en chefs de bataillon, règnaient sur des milliers de Sénoufos descendus du Nord par wagons entiers...

Les premiers exploitants furent les habitants d'Assinie et de Grand-Bassam, de Bonoua et de Moossou. Le monopole revient ensuite aux Européens... Le Blanc, qui ne connaît pas de mesure dans ses entreprises, comme des sauterelles, s'abattit sur le pays et s'appropriâ des hectares et des hectares de terrain» (B. B. Dadié, 1980).

389. «Dans la forêt. - Chantier d'abattage d'acajou».

390. «Les plus beaux bois : acajou. - Manœuvres à l'appel».

391. «Saignée à la hache pour l'abattage».

392. «Abattage d'un arbre. - Abidjan (mars 1904)».

393. «Scie tronçonneuse à vapeur. - Abidjan (mars 1904)».

394. «Tronçonnage après abattage».

395. Tronçonnage.

396. «Bille au traçage pour être équarrie à la hache».

397. «Débitage des arbres le long de la ligne (février 1904)».

398. «Parc d'acajou dans la brousse» (1922 ?).

399. «Mise à l'eau des billes».

400. «Mise à l'eau des billes et formation d'un drome en rivière».

401. «Drome d'acajou en lagune».
- 402-404. «Mise à terre d'une bille d'acajou».
405. «Un train de billes».
406. «Grand-Lahou. - Chantier de billes d'acajou».
 «C'était en 1928, à Grand-Bassam, la cité des billes de bois. En effet, des billes, il y en avait partout. Billes venues de l'Agnéby dans le pays Abbey, billes venues de la Comoé dans le pays M'Gbato. Du débarcadère de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, près du marché, au-delà du Pont de la Victoire, ce n'était que billes ; billes sur l'eau... ; billes sur les trottoirs, à l'ombre des manguiers ; billes sur les terrains vagues ; billes sur la grève, rejetées par l'océan en un jour de colère...» (B. B. Dadié, 1980).
407. «Grand-Bassam. - Equarrissage de billes d'acajou».
408. «Equarrissage de l'acajou».
409. «Grand-Bassam. - Chantier à équarrissage».
410. «Equarrissage des billes d'acajou à Grand-Bassam».
411. «Grand-Bassam. - Une bille d'acajou prête à être expédiée».
412. «Grand-Bassam. - Manutention des billes d'acajou».
413. «Grand-Bassam. - Le warf sur la lagune au moment de l'acajou» (1908).
414. «Grand-Bassam. - Billes tombées à l'eau, remontées sur le warf».
415. «Grand-Bassam. - Embarquement d'une bille d'acajou. Vapeur «Colonia» (1908).
416. «Grand-Lahou. - Roulage des billes à la mer».
417. «Embarquement des billes d'acajou».
418. «Embarquement d'acajou» (1910).
419. «Embarquement des billes à Grand-Lahou».
420. «Embarquement de l'acajou par la barre».

Bilan économique de la colonisation ... «Au début, le commerce de traite résumait la colonisation. Le produit du crû était apporté à la factorerie, où l'autochtone se procurait, en échange, des

marchandises importées. Caoutchouc, huile et amandes de palme, peaux, ivoire, colas, poudre et pépites d'or étaient échangés contre de la quincaillerie, des tissus, du tabac, du sel, du pétrole, de l'alcool, de la poudre. Des exploitants forestiers amenaient des bois de valeur à la côte, au prix de mille difficultés. Dès l'occupation terminée, l'ère de la culture d'exportation s'est ouverte... Voie ferrée, routes et pistes ont favorisé l'essor de la colonisation agricole par les moyens d'évacuation qu'elles lui assuraient. En trente années, la production du cacao dépassait les besoins de la métropole, celle du café atteignait 28000 tonnes. A ces cultures de rapport, l'autochtone s'est livré avec engouement... L'usine a dressé ses cheminées et ses hangars de tôle... Modifiant les conditions de travail, amplifiant les rendements, la chaudière et le moteur ont substitué leur puissance aux forces humaines sur les routes, sur la lagune, dans la forêt. L'aménagement des voies de communication et l'usage si vite vulgarisé de l'automobile ont compté parmi les facteurs principaux de l'essor de la colonie, que seule limite la faible densité de la population...» (G. Joseph, 1944).

«Quand le vent souffle sur les feuilles, on ne sait pas où elles tombent» (proverbe).

GLOSSAIRE

1878
1879
1880

ACAJOU, n. m. Plusieurs essences recherchées pour l'ébénisterie et dont l'exploitation a longtemps constitué l'une des principales ressources de la Côte d'Ivoire. En particulier : «acajou de Bassam» (*Khaya Ivorensis*), bois rouge brun ; «acajou blanc» (*Khaya anthoteca*) ; «acajou du Sénégal» ou cailcédrat (*Khaya Senegalensis*).

ANIMISME, n. m. «Qu'il s'agisse de l'esprit d'un défunt ou de celui d'une montagne, d'un bloc de pierre, d'un gouffre, d'un fleuve, du ciel, de la pluie, du vent, de la terre et surtout d'une terre déterminée, de la parcelle du sol sur laquelle on habite et de laquelle on vit, c'est toujours pour les Noirs la même nature d'esprit, c'est toujours un principe invisible mais qui voit tout, qui se rend compte de tout, susceptible, qu'on peut offenser sans le vouloir, irascible également et capable de faire expier durement les offenses même involontaires qui lui ont été faites, mais faible et vaniteux aussi comme l'homme qui l'a créé à son image et se laissant émouvoir et amadouer par des prières et des offrandes ou fléchir par des sacrifices propitiatoires.

Tel est le fondement de la religion animiste... Elle englobe, dans le même culte, les innombrables esprits des ancêtres des hommes et les non moins innombrables esprits des phénomènes de la nature, promus les uns et les autres au rang de divinités» (M. Delafosse).

ARBRE A PALABRES, loc. n.m. (ou plutôt, selon H. Memel - Foté, **ARBRE A DÉLIBÉRATIONS ET A DÉCISIONS DE PAIX**). Chez les Odjoukrou, «de façon générale, (le) lieu de la parole publique n'est pas un espace nu ; un grand arbre qui est,

non pas «*l'arbre à palabres*», mais l'arbre à délibérations et à décisions de paix, l'abrite et le symbolise. Dans les villages au sol rocailleux, un hangar couvert de paille ou de tôle remplace cet arbre... Pour la mentalité populaire, ces arbres pourvoyeurs d'ombre participent du sacré magique. Dans leurs racines, le gang des sorciers thésaurise les puissances grâce auxquelles il contrôle la vie de la société. Dans leurs frondaisons, il tient conseil nuitamment. Sans ce patronage, pense-t-on, les arbres n'eussent pu grandir en pleine place publique et en toute saison verdir...» (H. Memel - Fotê).

Voir * *palabre*.

ATCHIÉKÉ ou **ATTIÉKÉ**, n. m. Couscous de manioc; aliment de base, avec le foutou, des populations ivoiriennes du Sud.

ATOUPOU, n. m. Pain d'**attiéké* en forme de crêpe épaisse, cuit à la vapeur sous une feuille de bananier.

BALAFON, n. m. (mot d'origine manding). Sorte de xylophone constitué de lames de bois de différentes longueurs, chacune solidaire d'unealebasse évidée formant résonateur.

BALEINIÈRE, n. f. «Les * *factoreries* se servent, pour le service de la * *barre*, d'embarcations très solides, arrondies à la quille et à l'avant. On les nomme «baleinières» ou encore «surfboats». Les **Kroumen*, les Apolloniens d'El-Mina et les gens de Guet-N'dar ont la réputation de connaître le mieux la conduite de ces embarcations, qui sont armées de dix payeurs et d'un homme de barre qui gouverne à la godille...» (L.G. Binger).

BANGUI, n. m. (mot d'origine mandé) également nommé **VIN DE PALME**. Boisson alcoolisée obtenue par l'extraction et la fermentation de la sève de certains palmiers.

BARRE, n. f. «Le plateau africain s'incline doucement vers

l'océan. A 12 milles au large, les fonds qui n'étaient encore que de 200 mètres passent brusquement à 600 et 900 mètres. Les eaux provenant du large heurtent la falaise sous-marine. Elles forment avec la houle du Sud un rouleau qui vient se briser sur la côte: c'est la barre»... (G. Joseph).

BOY, n.m. (mot emprunté à l'anglais) Employé de maison. Il semble que le mot désigne parfois aussi, à l'époque coloniale, les jeunes garçons employés comme manœuvres occasionnels dans toutes sortes d'entreprises. Cf. Krooboy (par réminiscence de * *kroomen*?), employés au déchargement des navires.

BROUSSARD, n.m. Dans le vocabulaire colonial, désigne l'Européen qui, ayant longtemps vécu en brousse, a adopté plus ou moins, par la force des choses, le style de vie des populations paysannes africaines. Maurice Delafosse a créé un type de jeune administrateur affecté dans un poste isolé, qu'il nomme «Broussard». Ce dernier apparaît pour la première fois, semble-t-il, dans «Etats d'âme d'un colonial», en 1909 - alors que le «petit Robert» ne fait remonter l'emploi du mot qu'à 1948. Aujourd'hui, les Ivoiriens s'en servent dans un sens péjoratif, pour désigner le «non-évolué».

BROUSSE, n.f. Par rapport au chef-lieu de la colonie, toute région éloignée ou isolée du fait de la carence des communications.

CAMPEMENT, n.m. ou **CASE DE PASSAGE**, n.f. Lieu d'accueil pour les voyageurs ou les administrateurs en tournée, dans les centres urbains et les postes de * *brousse*.

Le mot désigne d'autre part, pour les agriculteurs, «un lieu de culture, un lieu de résidence secondaire habité pendant la période des travaux agricoles» (Dian Boni).

CAPITATION, n.f. Impôt créé par l'arrêté local du gouverneur Clozel en date du 14 mai 1901 : «Cette contribution est due par

chaque habitant indigène, homme, femme et enfant âgés de plus de 10 ans». Impôt très impopulaire, dont l'abolition fut le premier acte officiel de la République de Côte d'Ivoire, aussitôt parvenue à l'indépendance.

CAPTIF ou **CAPTIF DE CASE**, n. m. «Un individu peut devenir captif de différentes façons. En cas de guerre, un village peut faire des prisonniers parmi ses adversaires. Il n'acceptera de les libérer qu'en l'échange d'une rançon composée de cabris, de pagnes et de * *manilles* ; si leurs «frères» ne peuvent ou ne veulent pas payer la rançon, les prisonniers ... deviendront alors des captifs. D'autre part, un homme chargé de dettes peut, pour s'acquitter, vendre son fils comme captif ou au moins le mettre en gage... Ou bien un *sere* (famille) peut souffrir d'un déficit en filles à marier ; son chef se trouve alors dans l'impossibilité de procurer des femmes aux jeunes gens : il vendra donc l'un de ceux-ci comme captif afin de réunir les biens nécessaires à la constitution de la dot. Le cadet peut de la sorte servir au mariage de l'aîné... Le *geyo* (captif) est désormais considéré comme le fils de son patron : il travaille pour lui et c'est de lui qu'il reçoit sa femme... Dans la vie quotidienne, rien ne distingue aujourd'hui les descendants du *geyo* de ceux de l'homme libre...» (E. Terray).

CERCLE, n. m. La plus grande circonscription administrative du * *territoire*, placée sous l'autorité d'un administrateur ou commandant de cercle. Ce dernier, affecté par le gouverneur du territoire, le représente dans le cercle, assure l'exécution des grandes tâches administratives, contrôle et coordonne les services techniques. Avant la réforme judiciaire de 1946, il était président du Tribunal civil du 2e degré et président du Tribunal criminel. La réforme le maintient comme officier de police judiciaire et officier d'état-civil.

C.F.A. Successivement, sigle des «Comptoirs français d'Afrique», puis de la «Côte française d'Afrique», des «Colonies françaises

d'Afrique», enfin de la «Communauté financière africaine.» Le franc CFA est aujourd'hui l'unité monétaire des pays affiliés à la Banque centrale pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). «Dire à un individu qu'il a l'âge CFA, c'est insinuer qu'il ignore sa date de naissance. Le terme CFA fait allusion au franc CFA qui, à l'époque (avant octobre 1948), valait 1,75 franc métré. Pour avoir l'âge réel, il faut ajouter quelques années à l'âge indiqué sur le jugement supplétif... Dans ces conditions, dire à quelqu'un qu'il a l'âge CFA n'est pas une plaisanterie de bon goût...» (G. Niangoran Bouah).

CHEF, n. m. Voir **ROI**.

CHEFFERIE, n. f. Type d'organisation politique et de division territoriale issu, dans certaines régions, des coutumes ancestrales. En 1931, le gouverneur Reste notait :

«Dès le début de notre occupation..., nous avons brisé les cadres de la société indigène. Dans tous les cercles, il n'existe plus que des vestiges de la hiérarchie d'autrefois. Nous avons relégué dans l'ombre et l'oubli les anciens chefs. Il eût peut-être mieux valu les utiliser en éliminant ceux jugés incapables de se plier à nos disciplines administratives, ou trop éloignés de nos conceptions... Un intérêt capital s'attache donc à la restauration et à la consolidation rapide du commandant indigène».

Ainsi fut fait (cf. F.J. Amon d'Aby, 1958).

CHICOTE ou **CHICOTTE**, n. f. Cravache. Instrument pédagogique usuel, aussi bien dans l'éducation traditionnelle que d'importation européenne. Egalement, entre les mains de l'administration, moyen de persuasion et de coercition, dans l'exercice du maintien de l'ordre et des réquisitions. Son détenteur privilégié, en ce cas, est le **garde-cercle*. Cf. B.B. Dadié : «Ah, si l'ordre règne dans les forêts et les savanes, dans les soukalas et les cases, sur les bords des lagunes aux tribus turbulentes, c'est parce que le garde-de-cercle, la chicote toujours haute, accomplit consciencieusement sa mission!»

COLON, COLONIAL, n. m. Dans les écrits d'origine coloniale, une nuance est souvent sensible entre ces deux mots, désignant l'homme de la métropole. Elle est du même ordre que celle qui distingue, selon M. Simon, le **colonialisme* et la *colonisation*. Ainsi, le colon serait l'agent du colonialisme et le colonial, celui de la colonisation. Pour M. Delafosse, le «colonial» se confond avec l'administrateur, dont il décrit ainsi le métier :

«Durant l'après-midi, il met au net les notes prises en cours de route, ou bien il fait le topo de l'itinéraire levé le matin, ou encore il procède au recensement du village, s'enquiert des mœurs des habitants, de leurs besoins, de leurs petites affaires, de leurs «pables», de leurs récoltes ; leur fait, en termes simples et appropriés à leur culture intellectuelle, une conférence sur la nécessité et la raison d'être de l'impôt, sur l'utilité d'entretenir les routes, sur les meilleurs procédés de récolte du caoutchouc, sur les dangers de la monoculture ; il recommence, en un mot, son métier de *colonial*, de «bon à tout», et se fait l'éducateur universel de ces primitifs dont nous voulons, par un égoïsme utilitaire décoré du nom de philanthropie ou de devoir social, multiplier la capacité de production et de consommation : en style officiel, cela s'appelle «civiliser», et après tout le terme est juste, puisque la chose sert à accroître le degré de prospérité de notre civilisation» (*Etats d'âme d'un colonial*, 1909).

COLONIALISME, n. m. et **COLONISATION**, n. f. «Ne voit-on pas la différence essentielle entre ces deux termes, *colonisation* et *colonialisme*, le premier étant synonyme de civilisation et le second d'exploitation économique ? Il nous faut d'abord donner à nos administrés le goût du travail et le sens de la justice, mais surtout faire naître, puis développer dans leur esprit, le sentiment de leur personnalité» (M. Simon).

COMMANDANT, n. m. Voir **Cercle*.

COUTUME, n. f. Le décret du 10 novembre 1903 ayant réorganisé

le service de la justice en A.O.F., le Gouverneur général Roume le commente en ces termes : «...La justice indigène appliquera en toute matière les coutumes locales en tout ce qu'elles n'ont pas de contraire aux principes de la civilisation française... Nous ne pouvons, en effet, imposer à nos sujets les dispositions de notre droit français manifestement incompatibles avec leur état social. Mais nous ne saurions davantage tolérer le maintien, à l'abri de notre autorité, de certaines coutumes contraires à nos principes d'humanité et au droit naturel».

Il s'ensuivit une codification des coutumes indigènes (cf. circulaire du Gouverneur général de l'A.O.F., 19 mars 1931).

Voir * *indigène*.

DANSE, n.f. Dans la vie traditionnelle, la danse n'est pas, en général, comme en Europe, liée au divertissement ou au seul divertissement. Elle tient une place importante dans un grand nombre de rites sociaux et religieux.

Voir * *tam-tam*.

DIOULA ou **DYULA**, n.m. « A l'ouest d'une ligne unissant le Bagoé au Bandama, un dyula est simplement un commerçant. On se fait dyula... Sur le Comoé ou la Volta, tout change. Les Dyula forment ici des noyaux enkystés au sein d'un monde dont la langue les isole. Ils opposent au milieu ambiant une culture manding originale, fondée sur le commerce et l'Islam, même s'ils ont suivi au départ une aristocratie païenne (les Soninké). Ces Dyula de l'Est ont même développé un dialecte particulier...» (Y. Person).

FACTORERIE ou **FACTORIE**, n.f. D'abord point de traite fixe placé sur la côte et régulièrement desservi par les navires. Ensuite, succursale de grande compagnie commerciale dans un centre urbain. Enfin, maison de commerce située en brousse et où se vendaient ou s'échangeaient toutes sortes de marchandises.

FÉTICHE, **FÉTICHISME**, n.m. «Dès le XVIII^e siècle, on parlait

de fétichisme. Ce terme qui a fait fortune... note une prétendue croyance à la vertu d'objets hétéroclites dans lesquels on n'a pas su voir le matériel d'un culte organisé. L'activité intellectuelle et religieuse du Noir s'exercerait dans un chaos où les objets et les êtres ne sont pas différenciés, où «il n'y a peut-être aucune solution de continuité entre la conception spirituelle et matérielle, entre l'animé et l'inanimé» (Kingsley). A vrai dire, la condamnation de cette théorie est contenue dans son titre même. Que «fétiche» vienne du portugais *feitico*, signifiant comme adjectif : artificiel, faux, non naturel, et comme substantif : sortilège, philtre, magie (Viera) ; qu'il ait au contraire le sens d'objet naturel, et qu'il soit rattaché au même mot, écrit cette fois *fétisso* (du latin *fatum*) et traduit par : objet fée, enchanté (Littré), ce terme ne saurait être retenu que comme l'expression de l'ignorance des Occidentaux concernant les croyances des Noirs» (M. Griaule dans l'Encyclopédie coloniale et maritime). Encore que critiqué aujourd'hui, le terme * *animisme* semble mieux approprié pour désigner la plupart des religions traditionnelles africaines.

FÉTICHEUR, n.m. «Tels les prêtres de Baâl, de Dionysos, de Cerès, de Neptune, les féticheurs de la * *brousse* africaine servent leurs divinités particulières. Ils indiquent les moyens propres à rendre les dieux favorables ou à apaiser leur courroux ; ils déterminent la qualité et la quantité des sacrifices à offrir ; les jours fastes et néfastes, ils règlent en un mot le protocole des cultes» (J. Kerharo et A. Bouquet).

FIÈVRE JAUNE, n.f. ou **VOMITO NEGRO**, n.m. maladie infectieuse tropicale qui décima la population de Grand-Bassam entre 1899 et 1904. «*Abobé* fut le nom par lequel (les autochtones) désignèrent ce fléau qu'ils n'avaient jamais connu auparavant. *Abobé*, c'est-à-dire «qui assomme», exprime la violence et la soudaineté des attaques de la fièvre jaune ; mais *abobé*, qu'on traduit aussi ironiquement par «qui les frappe», indique surtout un mal qui s'attaque principalement aux autres, c'est-à-dire en premier

lieu aux Européens» (Ch. Wondji).

Voir **plateau*.

GARDE-CERCLE, ou **GARDE-DE-CERCLE**, n. m. Auxiliaire de l'administration, chargé du maintien de l'ordre, placé sous l'autorité directe du chef de subdivision. Voir **Chicote*.

GOUVERNEUR, n. m. «La colonie est dirigée par un Gouverneur assisté d'un Secrétaire général et relevant du Gouverneur général, Haut-Commissaire de l'Afrique noire à Dakar, lequel est dépositaire des pouvoirs du Chef de l'Etat. Le Haut-Commissaire reçoit les directives du pouvoir central par le Secrétaire d'Etat aux Colonies...» (G. Joseph).

GRAINE, n. f. Employé sans complément, désigne la noix de palme (fruit du **palmier à huile*).

HAMAC, n. m. Sorte de litière suspendue à un brancard et portée sur l'épaule par un équipage de deux hommes. «Des nombreux chefs et rois étaient portés en tipoye ou en hamac, comme les administrateurs jusqu'en 1936» (P. du Prey).

HAMACAIRE, n. m. Porteur de hamac. «Le hamacaire qui porte son blanc tombe avec lui» (proverbe bété).

HARRISME, n. m. ou **RELIGION HARRIS**, n. f. Religion syncrétique apportée et répandue le long de la côte par un prophète venu du Liberia, William Wadé Harris en 1913-1914. Voici ses commandements :

«Aimez-vous les uns les autres.

Il est prohibé de travailler le dimanche.

Il n'est pas permis de tenir de faux témoignages contre son prochain.

Ne point juger votre ami par mépris, car vous serez jugé aussi.

Ne tuez point.

Ne dérobez point.
Honore ton père et ta mère à jamais.
N'arrache pas la femme de ton prochain.
Ne cherchez pas à savoir le mystère de Dieu.
Il est formellement défendu de satisfaire son goût sexuel en plein air.
Ne point manger de viande le vendredi.
Ne point manger la chair humaine.
Ne point boire de sang humain.
N'insultez point votre prochain pauvre, car c'est un péché» (transcription de R. Bureau).

Selon G. Joseph, son action s'exerça sur une population de 100 à 120 000 individus, qu'il contraignit à détruire leurs * *fétiches*. «Les autorités locales suivaient attentivement les exploits d'Harris. Elles considéraient comme un bienfait le coup porté aux * *féticheurs* qui avaient pris une large part aux divers mouvements de rébellion réprimés entre 1908 et 1914... Harris était d'ailleurs un auxiliaire précieux, puisqu'il luttait contre l'alcoolisme et prescrivait l'obéissance aux ordres de l'administration» (ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté et réexpédié chez lui manu militari...).

INDIGÈNE, n. m. ou adj. Ces extraits d'une «circulaire relative à la codification des coutumes indigènes» du Gouverneur général Brévié (19 mars 1931) dévoilent incidemment quelques-unes des connotations attachées au terme «indigène» :

«Du point de vue scientifique, l'étude du droit privé des sociétés attardées présente un intérêt qu'il n'est pas nécessaire de souligner... Elle fait apparaître les traits caractéristiques des législations **primitives*, les données premières et fondamentales sur lesquelles s'est opéré tout le travail d'évolution du droit moderne dans les civilisations avancées... C'est tout de suite qu'il faut saisir la coutume primitive, avant qu'elle soit devenue méconnaissable au contact de notre civilisation... Il faut cependant tenir compte de la mentalité primitive des aborigènes et de l'empire que peut prendre sur

elle la lettre imprimée... Il s'agit de constituer un folklore juridique, d'un haut intérêt philosophique et ethnographique...»

KARITÉ, ou ARBRE A BEURRE, n. m. Arbre (saptacées), poussant dans la savane et dont la graine fournit une substance grasse, le beurre de karité. Ce dernier est utilisé pour la cuisine, l'éclairage, la fabrication de savon, d'onguents et de remèdes.

KROUMEN ou KROOMEN, (selon L. DUPONCHEL, mot vraisemblablement d'origine anglaise : *crew-men*, hommes d'équipage). Les Krou sont un ensemble de groupes ethniques qui occupent le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et une partie du Liberia. Les Krou côtiers étaient recrutés dès le XVI^e siècle pour former l'équipage des navires qui cabotaient le long de la côte occidentale d'Afrique. Leur renommée provenait surtout à l'origine de leur habileté à franchir la barre, puis à charger et à décharger les grumes d'acajou. Aussi le nom de Kroumen s'attache-t-il aux hommes des groupes Krou recrutés pour le chargement et l'équipage des navires transportant le bois entre le Gabon et Liverpool.

MACHETTE, n.f. (également appelée **COUPE - COUPE**, n.m. ou **SABRE D'ABATTIS**, n.m.). Grand couteau à lame large, d'usage très courant. A en croire les récits d'exploration, la pénétration en profondeur du territoire s'est faite à coups de machette, surtout dans les régions forestières où «les heures se passent à ouvrir, à creuser à coups de hache ou de sabre, parmi les tiges vigoureuses et les troncs vermoulus, un chemin de quelques mètres...» (Capitaine Marchand).

MANILLE, n.f. Monnaie usuelle dans l'ancienne Côte d'Ivoire. «Les manilles sont des demi-bracelets en bronze, toujours attachés par dix et présentés par quinze paquets à la fois. Nous estimons à 30 francs (en 1908) la ligature de quinze paquets, en tenant compte du transport jusqu'à Tiassalé, Grand-Lahou et l'Europe, où ils retrouveront leur valeur de métal» (M. Simon).

«La manille représentait un mode de paiement particulièrement pénible pour le contribuable qui devait en assurer lui-même le transport. On en mesure l'inconfort quand on sait par exemple que quarante porteurs furent nécessaires à l'administrateur Terrasson pour transporter 817 francs de manilles et cent pour convoier 3000 francs...» (R. P. Anouma).

MARABOUT, n. m. L'usage actuel réserve plutôt ce nom à une catégorie de charlatans, devins et guérisseurs mêlant les pratiques fétichistes (voire l'abus de confiance) aux incantations religieuses. Mais il semble que cette acception soit récente et qu'à l'époque coloniale ait prévalu le sens plus courant de «pieux personnage musulman».

MARIGOT, n. m. Etendue d'eau, stagnante ou courante, de surface et de débit limités : mare mais non lagune ; ruisseau ou rivière mais non fleuve.

NAGOT, n. m. Originaire du Nigéria (Yoruba), expert dans la pratique du petit commerce.

PACIFICATION, n. f. «Le 15 avril 1908 devait être pour la Côte d'Ivoire le point de départ d'une ère nouvelle. Après des années d'impuissance, sans réaction, sous le nom de **pénétration pacifique*, et plusieurs mois d'intérim pendant lesquels la colonie avait erré comme un bateau sans pilote, au gré des vagues et du vent, le gouverneur Angoulvant allait, pendant près de dix années, imposer son plan de *pacification* par la manière forte et la mise en valeur intensive des territoires pacifiés.» (M. Simon).

PALABRE, n. f. ou n. m. Au sens institutionnel - et généralement employé au masculin - ce terme désigne une assemblée de villageois convoquée pour débattre des affaires d'intérêt commun ou régler les litiges susceptibles de menacer la cohésion de la communauté. Voir **arbre à palabres*.

PALMIER A HUILE, n. m. Genre de palmier, commun en particulier dans la région des lagunes (*Elaeis Guineensis*). Il est cultivé pour ses fruits, les noix de palme (que les Ivoiriens appellent plutôt * *graines*) et pour sa sève qui fournit le * *bangui*.

PANIER, n. m. «Je vais atterrir à Port-Bouet par un curieux appareil tendu à bout de filin, giratoire et conique. La nacelle, balancée entre le ciel et la terre, descendue du paquebot dans la chaloupe, remonte de la chaloupe au * *wharf* qui enjambe solidement les trois rouleaux liquides. C'est le sport du «panier»... (Cl. Chivas-Baron).

PÉNÉTRATION, n. f. La pénétration du territoire, inscrite dans l'acte général de la Conférence de Berlin (26 février 1885) a connu en Côte d'Ivoire deux grandes phases : la «pénétration pacifique» (jusqu'en 1908), et la «manière forte» inaugurée par le Gouverneur Angoulvant (voir * *pacification*). Dans cette seconde phase (1908-1915), «les opérations militaires ne se réduisent plus à parer au plus pressé, mais au contraire à approfondir la conquête systématique de toute la région de l'Ouest. Elle s'effectue selon le principe cher à Galliéni : celui de la tache d'huile, qui se résume selon Angoulvant à cinq points fondamentaux :

- 1.- Désarmement et reddition de tous les fusils détenus par les populations.
- 2.- Arrestation et internement de tous les notables ayant participé à des révoltes.
- 3.- Paiement de l'impôt arriéré et des amendes de guerre.
- 4.- Portage et prestations pour l'ouverture des voies de communication.
- 5.- Destruction des campements et groupement en villages» (D. Domergue).

PÉTROLETTE, ou **PINASSE**, n. f. «Embarcation à moteur transportant des voyageurs, parfois remorqueur de lagune tirant des

chalands ou des trains de bois flotté» (L. Duponchel).

PLATEAU, n. m. L'aménagement des sites urbains s'opère en général, dans un souci de salubrité (le spectre de la *fièvre jaune !) par rapport à une zone surélevée, qui constituera le cœur de la cité : le plateau. Ainsi d'Abidjan, où le Plateau est décrété «réserve pour l'élément européen.»

PORTAGE, n. m. Moyen de transport à dos d'homme des matériels, des marchandises et des hommes, en usage très courant jusqu'à l'apparition de l'automobile.

PRESTATION, n. f. «Assurer la mise en circulation des immenses richesses du pays dont les nombreuses missions d'exploration avaient révélé l'existence, mais aussi relevé les difficultés d'exploitation, supposait une main-d'œuvre abondante et surtout la confection de tout un outillage et d'une infrastructure adéquate. Le développement commercial, agricole et industriel de la colonie en était tributaire sans nul doute. C'est ce à quoi, va être essentiellement utilisée la *prestation*, c'est-à-dire l'obligation pour «l'indigène» sous peine de sanctions sévères de se prêter de gré ou de force à toutes les réquisitions administratives en vue d'accomplir des travaux de toutes sortes...» (R. P. Anouma).

Voir * *travail forcé*.

PRIMITIF, adj. Souvent employé dans la littérature et les textes réglementaires coloniaux pour désigner, a priori sans intention péjorative, les collectivités échappant à l'empire de la civilisation européenne. Les ethnologues sont plus nuancés : «Les sociétés réputées les plus «primitives» à l'étude se révèlent infiniment complexes, riches et mûries quoique souvent figées. L'on y observe l'absence de hiérarchie sociale, la liberté de la femme, l'égalité de tous devant le travail, parfois une économie rurale mixte, fondée sur l'agriculture et l'élevage... La cellule de base est la famille, parfois étroite, parfois large, commandée par un *pater familias*

gérant du bien collectif (les propriétaires étant les ancêtres) et prêtre du culte domestique...» (J. Richard-Molard, dans l'Encyclopédie coloniale et maritime).

A ces sociétés dites «primitives», l'auteur ci-dessus cité oppose les sociétés étatiques qui selon lui ont subi l'influence des grands Empires.

Voir * *indigène*, * *tribu*.

RÉSIDENCE, n. f. Habitation du gouverneur au chef-lieu du **territoire*, du commandant au chef-lieu du *cercle* et de l'administrateur au chef-lieu de la * *subdivision*.

ROI, n. m. et **REINE**, n. f. «Nom par lequel on traduit en général le mot qui, dans les langues africaines, désigne le chef. Il peut s'agir du chef de l'ethnie mais aussi d'un chef de village» (L. Duponchel).

SORCIER, n. m. «Le sorcier est le jeteur de sorts, le spécialiste des sciences occultes, le technicien de la magie, l'être essentiellement mauvais qui rend malade par envoûtement et peut manger l'âme de ses victimes. Il peut vivre et pratiquer sa magie en isolé ou faire partie de sociétés secrètes» (J. Kerharo et A. Bouquet).
Voir * *arbre à palabres*.

SUBDIVISION, n. f. Circonscription à l'intérieur du * *cercle*, administrée par un chef de subdivision ou administrateur adjoint.

SURFBOAT, n. m. Voir **BALEINIÈRE**.

TABASKI ou **FÊTE DU MOUTON**, n. f. «Fête musulmane qui commémore le sacrifice d'Abraham. Elle se situe le dixième jour du douzième mois de l'année musulmane. Les chefs de famille égorgent ce jour-là un mouton» (L. Duponchel).

TAM-TAM, n. m. «En certaines occasions (par exemple certaines

fêtes ou venues de personnages importants), étaient organisées ces manifestations musicales accompagnées de danses, que les Européens ont pris l'habitude d'appeler *tam-tams* et qui, animées par des exécutants amateurs (ou parfois professionnels), avaient lieu, en général, le soir au clair de lune...» (St. Chauvet dans Encyclopédie coloniale et maritime).

TERRITOIRE, n. m. «L'A.O.F. comprend huit territoires qui sont le Sénégal, la Mauritanie, le Soudan, la Haute-Volta, le Niger, la Guinée française, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Chacun de ces territoires, autrefois administrés, sous la haute autorité du Gouverneur général, par des lieutenants-gouverneurs, ont maintenant à leur tête un gouverneur des colonies» (Encyclopédie coloniale et maritime).

TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS, n. m. A l'origine, corps d'infanterie indigène, créé au Sénégal par le gouverneur Faidherbe (1857). Par la suite, le terme générique «tirailleur sénégalais» s'appliqua à tous les tirailleurs recrutés sur place dans les colonies d'Afrique, sans considération d'origine territoriale.

TRAITANT, n. m. Commerçant pratiquant la * *traite*.

TRAITE, n. f. A l'époque précoloniale, toute forme de commerce (en particulier entre Européens et Africains), généralement fondée sur le troc. Cf. *traite négrière* : commerce des esclaves noirs ; fusil de *traite* : arme utilisée comme monnaie d'échange.

A l'époque coloniale, se développe, sur ces bases, une «*économie de traite*» dont voici les principes (jusqu'à la crise de 1930) : «Le rôle dominant avait été dévolu à une multitude de firmes petites et moyennes - dominées par quelques «géants» du commerce - qui pratiquaient toutes les mêmes activités... La maison de commerce vendait de tout, assurait la collecte et le transport et possédait parfois sa flotte ; petite banque mal gérée, elle encourageait même les dépôts de ses agents et de ses clients. Une concentration

verticale obstinée accentuait son caractère parasitaire.

Ces firmes... avaient édifié leur fortune sur la «traite» traditionnelle fondée sur l'«économie de pillage» : la mentalité était enracinée de ne pas payer aux paysans la valeur des produits, mais de rémunérer seulement - et le moins cher possible - le temps passé à la récolte» (C. Coquery-Vidrovitch).

La crise engendra une mutation décisive, marquée entre autres par la désorganisation des structures rurales traditionnelles en faveur des grandes plantations modernisées, et de l'économie de marché.

TRAVAIL FORCÉ, n. m. Au regard de l'administration coloniale, le travail forcé est en fait «un impôt personnel de travail particulièrement approprié aux circonstances (faiblesse de la main-d'œuvre) et adapté au développement du pays» (R.P. Anouma). La * *prestation* en est une modalité.

«Comment recruter un nombre suffisant de travailleurs pour entreprendre des travaux de terrassement importants et indispensables ? Le conseil vient de haut. Il s'agit tout simplement d'envisager un travail à la tâche effectué par toute la population d'un village situé à proximité. Une circulaire signée Angoulvant... en suggère l'application en se basant uniquement sur des raisons psychologiques et se termine par cette phrase effarante par la crudité de sa franchise : «Ils (les habitants du village) seront suffisamment rémunérés par la satisfaction du travail accompli en commun»... (M. Simon).

Le travail forcé ne fut aboli qu'en 1946, par la loi dénommée «loi Houphouet-Boigny.»

TRIBU, n. f. «C'est un mot constamment employé pour parler des groupements humains en Afrique... On ne le voit jamais utilisé pour les Européens. Sous la colonisation, l'Administration mêlait facilement, dans ses papiers concernant l'État civil des Africains, les mots de races et de tribus. A la fin du siècle dernier, Lewis Morgan a tenté de proposer une définition du mot *tribu*. La voici : «C'est une société organisée qui illustre la condition de l'humanité dans l'état de barbarie...L'humanité, dit-il, passe par quatre stades:

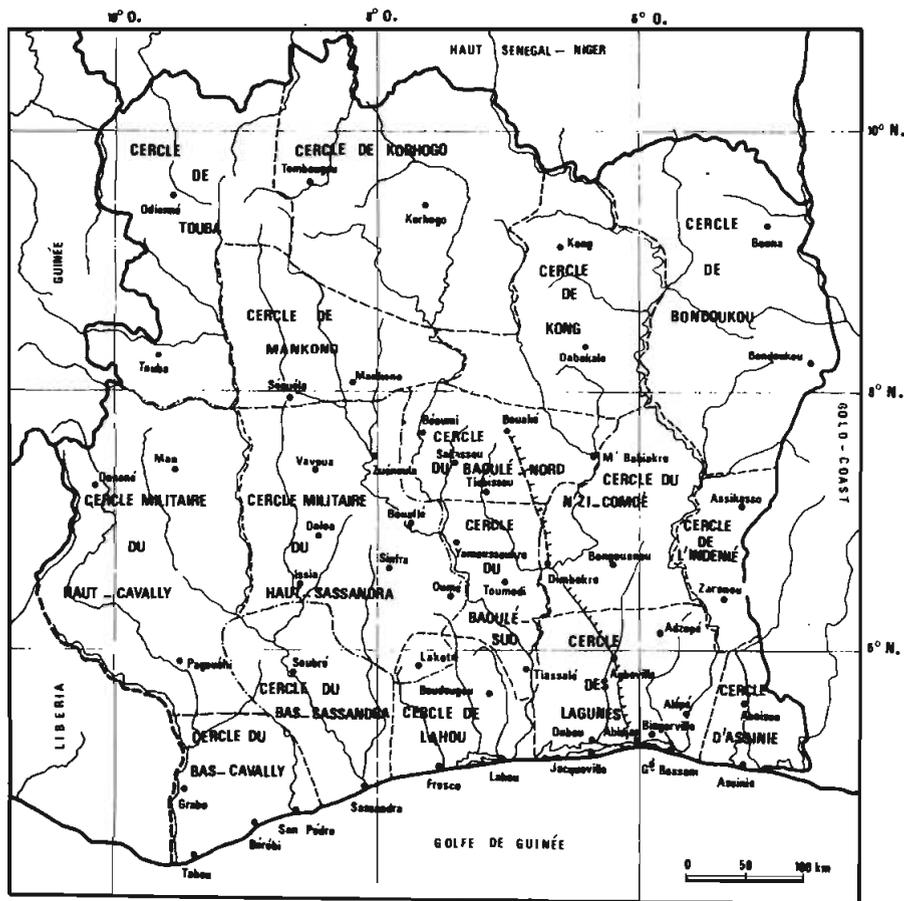
bande, tribu, chefferie, Etat», l'Etat étant le stade le plus civilisé. L'Afrique, d'après lui, n'aurait jamais accédé à la notion d'Etat...» (Essomé Kéto E. qui, dans la suite de son article, réfute fermement, preuves à l'appui, cette dernière affirmation).

Voir * *chefferie*.

WHARF, n. m. Appontement construit sur les rivages de l'océan ou des lagunes, afin de permettre, en l'absence de ports en eau profonde et malgré l'obstacle de la * *barre* (dans le cas des wharfs maritimes) l'accostage des navires et des chaloupes, ainsi que le transbordement des passagers et des marchandises.

Voir * *baleinière* et * *panier*.

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA COTE D'IVOIRE (1er janvier 1912)



- Limite de la colonie
- - - Limite de cercle
- · - · - Limite de la région militaire
- +—+— Chemin de fer en exploitation
- · - · - Chemin de fer en construction

INDEX GÉOGRAPHIQUE
ET ETHNOGRAPHIQUE

Abbey ou *Abé*, ethnïe du groupe akan (Cercle des Lagunes, région d'Agboville).

ABENGOUROU, Cercle de l'Indénié.

ABI ou ABY, lagune (Cercle d'Assinie).

ABIDJAN ou ABIDJEAN, Cercle des Lagunes. Chef-lieu de la Colonie à partir de 1934.

ABIDJAN - ADJAMÉ, village ébrié, site primitif de Bingerville.

ABIDJAN - SANTEY, village ébrié, site primitif d'Abidjan.

ABOISSO, Cercle d'Assinie (sur la Bia).

*Note : Les capitales indiquent les noms géographiques ; les itali-
ques, les noms ethnographiques.*

*Les agglomérations sont repérées par le cercle auquel elles appar-
tiennent (voir la carte administrative de la Côte d'Ivoire au 1er jan-
vier 1912).*

Abouré, ethnie lagunaire (Cercles des Lagunes et d'Assinie). Voir AKAPLESS.

ABRADINE, Cercle de l'Indénié (sur la Comoé).

ADJAMÉ, quartier d'Abidjan. Voir également ABIDJAN-ADJAMÉ.

Agba, sous-groupe baoulé (Cercle du Baoulé - Sud).

AGBOVILLE, Cercle des Lagunes (sur l'Agnébi. Chemin de fer, km 81).

Agni, ethnie du groupe akan (Cercles d'Assinie, de l'Indénié, et, en partie, du N'Zi - Comoé et du Baoulé - Sud).

AGNIBILEKROU, Cercle de l'Indénié.

AHINTA, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi).

AKAPLESS ou AKAPLACE (traduction anglaise du nom abouré AKAPOUKO, «village d'Aka»). A l'origine, nom d'un campement fondé par le roi abouré Aka N'Tayé, au bord de l'océan. Employé abusivement (par exemple dans le traité du 25 mars 1884 conclu «entre la République française et Nogbou, roi d'Akapless») pour désigner la région de Bonoua, et même parfois l'ensemble du pays abouré.

ALAKROU, Cercle du N'Zi - Comoé (chemin de fer, km 169).

ALÉPÉ, Cercle des Lagunes (sur la Comoé).

ANOUMABO, village ébrié sur le site d'Abidjan (aujourd'hui, Treichville).

Apolloniens ou *Nzima*, ethnie du groupe akan (Cercle d'Assinie).

ASSIKASSO ou ASSIRASSO, Cercle de l'Indénié.

ASSINIE, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi et de l'Océan).

ASSUENDI ou ASSOUINDÉ, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi).

Attié ou *Akyé*, ethnie du groupe akan (Cercles des Lagunes et du N'Zi-Comoé, région d'Adzopé).

AZAGUIÉ, Cercle des Lagunes (chemin de fer, km 43).

BANDAMA, fleuve se jetant dans la lagune de Grand-Lahou.

Baoulé, ethnie du groupe akan (Cercles du Baoulé-Nord, du Baoulé-Sud et du N'Zi-Comoé).

BASSAM, voir GRAND - BASSAM.

BÈREBI, Cercle du Bas-Cavally (au bord de l'Océan).

BIA, fleuve se jetant dans la lagune Abi.

BINGERVILLE, Cercle des Lagunes. Chef-lieu de la colonie de 1900 à 1934.

BONDOUKOU, Chef-lieu du Cercle de Bondoukou.

BONOUA, Cercle des Lagunes (sur la Comoé).

BOUAKÉ, Cercle du Baoulé-Nord (sur l'ancien site de Gbouékékro. Chemin de fer, km 316).

BOUAVÉRÉ, Cercle du Haut-Sassandra (sur le Bandama rouge).

CAVALLY, fleuve-frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria.

CHTUNCHUA (aujourd'hui : TIENHO ?), Cercle de Bondoukou.

COMOÉ, fleuve se jetant dans l'océan près de Grand-Bassam.

DABOU, Cercle des Lagunes (au bord de la lagune Ébrié).

Dan, voir *Yacouba*.

DIMBOKRO, Cercle du N'Zi - Comoé (sur le N'Zi. Chemin de fer, km 183).

Diomandé, clan malinké animiste installé dès le XVI^e siècle dans la région de Touba (Mahou) et qui étendit, surtout lors de la conquête de Samori, son influence à l'Est, au-delà du Sassandra (Ouurodougou) et au Sud, au-delà du Bafing (pays de Tè).

Souaké Diomandé (cf. catalogue, numéro 45), membre de la lignée Sakuraka des Diomandé, dont le membre le plus influent était son frère Longoman, fut chef du village de Bofeso (depuis 1880 environ), base de la conquête du pays dan par les Diomandé. Il se rallia à l'empire de Samori (1883).

Dioula. ethnologie du groupe mandé. Voir également le glossaire.

DREWIN, Cercle du Bas-Sassandra (au bord de l'océan).

EBOBO, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi).

EBOINDA, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi).

Ébrié, ethnologie lagunaire (Cercle des Lagunes).

ELENGUË, Cercle du Haut-Sassandra.

ELIMA, Cercle d'Assinie (au bord de la lagune Abi).

FERKÉSSÉDOUGOU, Cercle de Korhogo (chemin de fer, km 559).

FORT - BINGER, établissement militaire français installé par la mission Hostains-d'Ollone, en 1899, sur la rive du Cavally (Cercle du Bas-Cavally). Sa durée fut éphémère.

GBOUÉKÉKRO, voir BOUAKÉ.

Gouro , ethnie du groupe mandé-sud (cercle du Haut-Sassandra).

GOUROPAN, Cercle du Haut-Sassandra.

GRAND - BASSAM, Cercle des Lagunes. Chef-lieu de la Colonie (1893 - 1900).

GRAND - LAHOU, Cercle de Lahou (au bord de la lagune Tadio ou lagune de Grand-Lahou).

GUÉLÉMOU (aujourd'hui : GUÉOULE), Cercle du Haut-Cavally.

IMPÉRIAL, quartier de Grand-Bassam.

JACQUEVILLE, Cercle des Lagunes (entre la Lagune Ebrié et l'océan).

KAMI, Cercle du Haut-Sassandra.

KONG, Chef-lieu du Cercle de Kong.

KORHOGO ou KOROKO, Chef-lieu du Cercle de Korhogo.

Koua-Koua, nom donné par les anciens navigateurs aux habitants de la côte, entre Lahou et Assinie.

Koulango ou *Kolango*, ethnie du groupe voltaïque (Cercle de Bondoukou).

KRINJABO, Cercle d'Assinie.

Krou, groupe ethnique occupant le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et la moitié Est du Libéria. Dans une acception plus étroite, sous-groupe du groupe Krou, habitant la région de Tabou (Cercle du Bas-Cavally). Voir aussi, dans le glossaire : KROUMEN.

LAHOU, Cercle de Lahou. Voir GRAND-LAHOU.

LOKODJO, village ébrié près du site actuel d'Abidjan (au bord de la lagune Ébrié).

MAFIA, Cercle d'Assinie.

MAHOU, région de Touba, Cercle de Touba.

MALAMABASSO ou MALAMALASSO. Cercle de l'Indénié (au confluent de la Comoé et de la rivière Malamala).

MAN, Cercle du Haut-Cavally.

Mandé, groupe ethnique installé sur un vaste territoire, du Sénégal à la Côte d'Ivoire (Mandé du Sud : Cercles du Haut-Cavally, du Haut-Sassandra et de Touba. Mandé du Nord ou Manding : Cercles de Touba, de Mankono, de Korhogo et de Kong).

M'BATO, Cercle du N'Zi-Comoé.

MOOSSOU, Cercle des Lagunes, près de Grand-Bassam (au bord de

la lagune Ébrié).

MOYEN - LAHOU, Cercle de Lahou. Voir GRAND-LAHOU.

Ngban, sous-groupe baoulé, Cercle du Baoulé-Sud.

NIABLÉ ou NIABLEY, Cercle de l'Indénié.

NIELLÉ, Cercle de Korhogo.

N'ZI, affluent du Bandama.

N'Zima, voir *Appoloniens*.

ODIENNE, Cercle de Touba.

Ouarebo, voir *Walebo*.

OUORODOUGOU («Pays de la cola»), région de Séguéla, Cercle de Mankono.

PETÉPRÉ, Cercle des Lagunes (sur la Comoé).

PETIT-PARIS, Cercle des Lagunes, quartier de Grand-Bassam.

PORT-BOUET, Cercle des Lagunes, près d'Abidjan (au bord de l'océan).

SAKALA ou SARHALA, Cercle de Mankono

SAKASSO, Cercle du Baoulé-Nord.

SASSANDRA, fleuve. Ville située à l'embouchure du fleuve, chef-lieu du Cercle du Bas-Sassandra.

SÉGUÉLA, Cercle de Mankono.

Senoufo, ethnie du groupe voltaïque, installée au Mali, en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire (Cercles de Korhogo et de Kong).

SINÉMATIALI, Cercle de Korhogo.

SOUBRE, Cercle du Bas-Sassandra (sur le Sassandra).

TABOU, Cercle du Bas-Cavally (au bord de l'océan).

TÈ (pays de), Cercle du Haut-Cavally, au Nord de Man.

Tepo, ethnie du groupe Krou (Cercle du Bas-Cavally).

TIASSALÉ, Cercle du Baoulé-Sud (sur le Bandama).

TIORONARADOUGOU, Cercle de Korhogo.

TOUBA, chef-lieu du Cercle de Touba.

TOUMODI, Cercle du Baoulé-Sud.

TREICHVILLE, ancien village ébrié (Anoumabo), aujourd'hui quartier d'Abidjan.

Walebo ou *Ouarebo*, ethnie du groupe baoulé (région de Lomo).

Yacouba ou *Dan*, ethnie du groupe mandé Sud (Cercle du Haut-Cavally).

YAPO, Cercle des Lagunes (chemin de fer. km 64).

BIBLIOGRAPHIE

ABLE Jean - Albert, *Histoire et tradition politique du pays abou-ré*. Abidjan, Imprimerie nationale. 1978.

AMON D'ABY François - Joseph, *Le problème des chefferies traditionnelles en Côte d'Ivoire*. Abidjan, 1958. Réédité par l'Institut d'Ethno-sociologie de l'Université d'Abidjan.

AMON D'ABY François - Joseph, *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte d'Ivoire*. Paris, Editions Larose, 1960.

AMON D'ABY François - Joseph, **DADIE Bernard B.**, **GA-DEAU Germain Coffi**, *Le théâtre populaire en République de Côte d'Ivoire. Oeuvres choisies*. Abidjan, Cercle culturel et folklorique de Côte d'Ivoire, 1960.

ANGOULVANT Gabriel, *La pacification de la Côte d'Ivoire (1908 - 1915), méthodes et résultats*. Paris, Larose, 1916.

ANOUMA René - Pierre, *L'impôt de capitation en Côte d'Ivoire de 1901 à 1908 : modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniales*, dans A. U. A. série I, t. III, 1975, pp. 121 - 139.

Note. - A. U. A. : Annales de l'Université d'Abidjan.

ANOUMA René - Pierre, *Une modalité du travail forcé : la prestation en Côte d'Ivoire de 1912 à la veille de la seconde Guerre mondiale*, dans A. U. A., série I, t. IV, 1976, pp. 61 - 86.

ARBELBIDE Cyprien, *Les Baoulés d'après leurs dictons et proverbes*. Abidjan, CEDA, 1975.

BINGER Louis - Gustave, *Du Niger au Golfe de Guinée par le Pays de Kong et le Mossi*. Paris, Librairie Hachette, 1892.

BONI DIAN, *Le pays akyé (Côte d'Ivoire). Etude de l'économie agricole*. A. U. A. série G, t. II, fasc. I, 1970.

BUREAU René, *Le prophète Harris et la religion harriste*, dans A. U. A., série F, t. 3, 1971, pp.31 - 196.

BUREAU René, *La religion du prophète* (contribution au volume collectif : *Prophétisme et thérapeutique. Albert Atcho et la communauté de Bregbo*, publié sous la direction de Colette Piauxt). Paris, Hermann, 1975.

CANGAH Guy et EKANZA Simon - Pierre, *La Côte d'Ivoire par les textes, de l'aube de la colonisation à nos jours*. Abidjan, NEA, 1978.

CHAMSON André, *La petite Odyssée*. Paris, Gallimard, 1965.

CHAPUT J. *Treich-Laplène et la naissance de la Côte d'Ivoire française*, dans Revue d'histoire des colonies, t. XXXVI, 1949, pp. 87 - 153.

CHIVAS - BARON Clotilde, *Côte d'Ivoire*. Paris, Larose, 1939.

COQUERY - VIDROVITCH Catherine, *L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du sous-*

développement, dans Revue française d'histoire d'outre-mer, t. LXIII, numéros 232 - 233, 1976, pp. 386 - 424.

DADIÉ Bernard B., *Assémien Déhylé, roi du Sanwi, précédé de : Mon pays et son théâtre*, 1936 (réédité Abidjan, CEDA, 1979).

DADIÉ Bernard B., *Climbié*, Paris, Seghers, 1953 (réédité dans *Légendes et poèmes*, Paris, Seghers, 1973).

DADIÉ Bernard B., *Les jambes du fils de Dieu*. Abidjan - Paris, CEDA - Hatier, 1980.

DELAFOSSÉ Louise, *Maurice Delafosse, le Berrichon conquis par l'Afrique*. Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1976.

DELAFOSSÉ Maurice, *Les états d'âme d'un colonial*. Paris, 1909.

DELAFOSSÉ Maurice, *Haut-Sénégal - Niger : le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations*. Paris, Larose, 1911.

DELAFOSSÉ Maurice, *Broussard ou les états d'âme d'un colonial, suivi de ses propos et opinions*. Paris, Larose, 1922.

DEM Tidiane, *Masseni*, Abidjan - Dakar, NEA, 1977.

DERIVE Marie - Josée avec la collaboration de **DUMESTRE Gérard**, *Chroniques de grandes familles d'Odienné*. Abidjan, Institut de linguistique appliquée, 1976.

DOMERGUE Danièle, *La Côte d'Ivoire de 1912 à 1920. Influence de la première guerre mondiale sur l'évolution politique, économique et sociale*, dans A. U. A., série I, t. IV, 1976, pp. 35 - 59.

DUPONCHEL Laurent, *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*. Abidjan, Institut de linguistique appliquée, 1975.

DU PREY Pierre, *La Côte d'Ivoire de A à Z*. Abidjan, NEA, 1978.

Encyclopédie coloniale et maritime. Afrique occidentale française, sous la direction d'Eugène Guernier. Paris, Encyclopédie coloniale et maritime, 1949.

ESSOMÉ KÉTO Ebenezer, *Races, tribus, dialectes : mots clefs du vocabulaire de la colonisation*, dans *Afrique Histoire*, numéro 2, 1981, pp. 51 - 54.

GBAGBO Laurent, *L'installation de l'administration coloniale en Côte d'Ivoire (1899 - 1908)*, dans *Godogodo*, Revue de l'Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains, Université d'Abidjan, numéro 6, 1981, pp. 1 - 18.

GUEYE Doudou, *Ouezzin Coulibaly, le «lion du RDA»* (suivi d'extraits de discours et de témoignages), dans *Fondation Houphouet-Boigny*, numéro 4, 1980, pp. 4 - 38.

JOSEPH Gaston, *Côte d'Ivoire*. Paris, Librairie A. Fayard, 1944.

KACOU Venance, *Les masques et leur fonction sociale chez les Gouro*, dans *A. U. A.*, série F. t. VII, 1978, pp. 77 - 84.

KAKÉ Ibrahim, *L'Afrique coloniale, du Congrès de Berlin aux indépendances*, dans *Fondation Houphouet-Boigny*, numéro 1, 1977, pp. 57 - 65.

KAYA Simone, *Les danseuses d'Impé - Eya. Jeunes filles à Abidjan*, Abidjan, INADES, 1976.

KERHARO J. et BOUQUET A., *Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta*. Paris, Larose, 1950.

KIPRÉ Pierre, *La place des centres urbains dans l'économie de la Côte d'Ivoire de 1920 à 1930*, dans A. U. A., série I, t. III, 1975, pp. 93 à 120.

LOUCOU Jean - Noël, *L'exode des Baulé*, dans A. U. A., série I, t. IV, 1976, pp. 123 - 137.

MAMADOU Chérif, *Mentalités africaines et colonisation*, dans A. U. A., série I, t. IV, 1976, pp. 105 - 122.

MEMEL - FOTE Harris, *Le système politique de Lodjoukrou*, Paris - Abidjan, Présence Africaine - NEA, 1980.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, *La Côte d'Ivoire d'hier à demain*. Abidjan, Société ivoirienne d'imprimerie, 1979.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. ARCHIVES NATIONALES, *Assinie et sa région dans l'histoire*. Abidjan, Archives nationales, 1973.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ARCHIVES NATIONALES, *Grand-Bassam, Bingerville, Abidjan. Recherche d'une capitale*. Abidjan, Archives nationales, 1974.

Monographie des Cercles. Histoire et coutumes de la Côte d'Ivoire:
tome 1 : Cercle des Lagunes. Les Ébriés.
tome 2 : Cercle d'Assinie. Agnis - Ashantis.
Abidjan, Imprimerie nationale, s.d.

MOUEZY Henri, *Assinie et le Royaume de Krinjabo*. Paris, Larose, 1953.

NIANGORAN - BOUAH Georges, *La division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de Côte d'Ivoire*. Paris, Insti-

tut d'ethnologie de l'Université de Paris, 1964.

NIANGORAN - BOUAH Georges, *Introduction à la drummologie*. Abidjan, G. N. B., 1981.

d'OLLONE capitaine, *Mission Hostains - d'Ollone (1898 - 1900) de la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée*. Paris, Hachette, 1901.

PAIRAULT Claude, *Souvenirs de François M'Bassidjé*, dans Bulletin de liaison du Centre universitaire de recherches de développement, Université d'Abidjan, 1971 / 1, pp. 63 - 66.

PERSON Yves, *Samori. Une révolution dyula*. Dakar, IFAN, 1968 - 1975.

SEMI - BI Zan, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900 - 1940)*. A. U. A., série I, t. II, 1973 - 1974.

SIMON Marc, *Souvenirs de brousse, 1905 - 1918*. Paris, Nouvelles éditions latines, 1965.

TERRAY Emmanuel, *L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire*. A. U. A., série F, t. I, fasc. 2, 1969.

TIMITÉ Bassori, *Les bannis du village (nouvelles)*. Abidjan - Dakar, NEA, 1974.

WONDJI Christophe, *La fièvre jaune à Grand-Bassam (1899 - 1903)*, dans Revue française d'histoire d'outre-mer, numéro 215, 1972, pp. 205 - 239.

ZINSOU Jean - Vincent, *L'affaire de l'Assikasso ou un point des rivalités franco-anglaises en Côte d'Ivoire coloniale, 1897 - 1898*, dans A. U. A., série I, t. IV, 1976, pp. 87 - 103.

COLLECTIONS, ÉDITEURS ET PHOTOGRAPHES

ARKHUST

Eugène AUBERT

E. B.

Collection M. B.

BRAUN et Compagnie

CHEMIN DE FER ET PORT DE LA CÔTE D'IVOIRE

CHOCOLATERIE D'AIGUEBELLE

COMPAGNIE BELGE MARITIME DU CONGO

COMPAGNIE FRANÇAISE DE KONG

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

(C. F. A. O.)

Collection générale DANTAN

H. DELAFOSSE

E. T. W. C.

Mission J. EYSSERIC

Collection générale FORTIER, Dakar

Collection A. GOUX

Antoine KIKI

Collection G. LERAT

L. G. D.

Edition spéciale des produits du LION NOIR

Collection L. MÉTEYER, Grand-Bassam

MISSIONS AFRICAINES

MISSIONS DES PÈRES DU SAINT - ESPRIT

Collection M. M. A.

Collection M. M. A. C. B.

Collection NOUVELLE COMPAGNIE FRANÇAISE DE KONG

G. P.

C. PERINAUD, Abidjan

PETITES SERVANTES DU SACRÉ - COEUR

Collection Gaston A. RENAUD

Jean ROSE, Import-export, Abidjan

L. S.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'OUEST AFRICAIN (S.C.O.A.)

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DU BANDAMA (S. F. B.), Grand-

Lahou, Bordeaux

SOEURS MISSIONNAIRES DE NOTRE - DAME DES APÔ-

TRES, Vénissieux

Editions d'art TENNEQUIN.

SOMMAIRE

Liminaire.	3
Avant-propos : Ce que disent les cartes postales...	5
Chronologie des années coloniales.	27
Catalogue :	43
Le pays et ses hommes.	44
L'arrivée du colon.	57
La marche du colon.	63
L'empreinte du colon.	69
Glossaire.	89
Index géographique et ethnographique.	109
Bibliographie.	119
Collections, éditeurs et photographes.	126
Planches.	11
Carte administrative de la Côte d'Ivoire (janvier 1912).	108

OCTOBRE 1981

